

**ABONNEMENTS**  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50  
ÉTRANGER 30.— 25.— 12.50  
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 50 centimes

**LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103**  
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75  
Administration  
et Annonces 87  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)  
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . . Fr. 0.20  
Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.—  
Suisse . . . . . » 0.30  
Étranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . » 0.50

**LA SENTINELLE de ce jour**  
paraît en 6 pages.

## AVIS

**Nous informons nos abonnés du dehors que les remboursements seront consignés à fin courant. Que ceux qui désirent éviter les frais de port de 0.20 et 0.30 ct. utilisent le formulaire de chèque encarté dans un précédent numéro, en versant le montant pour l'abonnement au compte de chèques IV B 313.**

L'Administration.

## Bas le masque patriotique!

1<sup>er</sup> août 1921

Aux travailleurs suisses!  
Chers camarades!

Dans tout le pays, la bourgeoisie va célébrer le 1<sup>er</sup> août, oubliant que le geste des pères des Waldstätten fut un geste de révolte contre les puissants du jour voulant diminuer leur liberté et les charger de nouveaux impôts.

La bourgeoisie qui seule possède les richesses créées par l'effort de tous, qui chaque année s'enrichit encore au détriment des travailleurs qu'elle dépouille, va rappeler l'adage qu'elle trahit jour après jour: Un pour tous, tous pour un.

Tandis que des fortunes scandaleuses s'édifient et que d'aucuns se partagent les lourds bénéfices de nos entreprises, plus de 150,000 chômeurs sont aux prises avec mille difficultés, tracasés par les employeurs et par les autorités. Et la bourgeoisie, se frappant hypocritement la poitrine, va crier: Un pour tous, tous pour un! Malgré les tragiques expériences de la guerre, malgré la Société des Nations, la bourgeoisie a voté des millions pour maintenir l'armée et imposer aux soldats une discipline outrageante. Nos galonnés sont plus hautains et plus autoritaires que jamais et seront les premiers au 1<sup>er</sup> août pour crier: Un pour tous, tous pour un!

Employeurs et autorités profitent des difficultés actuelles pour abaisser les salaires et disputer aux ouvriers les quelques concessions faites pendant la guerre. On accuse les salaires actuels et les huit heures d'être la cause de tous nos maux et sans vergogne on va rappeler ensuite au peuple la devise traînée dans la boue: Un pour tous, tous pour un!

La réaction a fait sombrer la loi sur les conditions du travail, elle sabote l'assurance-vieillesse et invalidité, elle arme les gardes civiques, on lui a concédé la criminelle ordonnance Scheurer préparant les mitrailleuses et les grenades pour les travailleurs, elle applaudit en attendant les hideux exploits fascistes d'Italie ou les crimes de la terreur blanche de Hongrie, ce qui ne l'empêche point de dire dévotement: Un pour tous, tous pour un?

Après avoir repoussé l'impôt fédéral, après avoir maintenu le secret des banques, après avoir introduit des impôts indirects, la bourgeoisie s'est abaissée à accorder au Conseil fédéral des pleins-pouvoirs lui permettant d'augmenter les droits d'entrée. Déjà les premiers effets s'en font sentir par des relèvements de prix dont vont souffrir surtout les petits, les ouvriers. N'est-ce pas le moment de chanter: Un pour tous, tous pour un?

Ils ravissent au peuple ses droits fondamentaux. Craignant qu'il ne soit pas docile en face de ces nouveaux tarifs, nos tartufes politiques ont prétexté l'urgence de l'affaire, afin d'enlever au peuple souverain un de ses droits essentiels, le referendum. Comment donc, travailleurs et consommateurs pourraient-ils ensuite ne pas comprendre qu'on se moque d'eux en clamant: Un pour tous, tous pour un!

En ce moment même, la bourgeoisie forge une loi scélérate, une loi liberticide, une loi d'exception dirigée uniquement contre le mouvement ouvrier. On craint nos organisations, nos manifestations, notre action syndicale et politique, on veut être prêt, dès que la bourgeoisie courra le danger de perdre le pouvoir, à décapiter nos forces, à les paralyser, à sévir avec la dernière rigueur. Et tous ceux qui applaudissent ces mesures bismarckiennes vont s'écrier, sans que ce blasphème les écrase: Un pour tous, tous pour un!

Camarades travailleurs!

Cette manifestation du 1<sup>er</sup> août est plus que jamais un geste hypocrite de la bourgeoisie. Il faut lui laisser ce caractère de manifestation de la réaction anti-ouvrière se cachant sous le masque patriotique en s'en éloignant. Nous rappelant que seul le socialisme permettra à la devise: Un pour tous, tous pour un, de devenir une réalité, consacrons une fois de plus nos efforts à la cause prolétarienne dont le chemin libérateur est semé d'embûches par ceux-là même qui, au 1<sup>er</sup> août, vont répéter: Un pour tous, tous pour un.

Travailleurs, vous n'avez rien de commun avec la mensongère manifestation bourgeoise du 1<sup>er</sup> août.

Comité directeur du Parti socialiste suisse.  
Comité fédéral de l'Union syndicale.

## La loi Häberlin

V

### Les effets probables

Nous continuons à donner à nos lecteurs la traduction des articles de Huggler sur ce sujet qui sera brûlant en octobre prochain:

On ne doit point pronostiquer sans avoir quelques solides points d'appui. La loi Häberlin, sortie encore aggravée des délibérations de notre Sénat, est une modification si grave de nos dispositions pénales, qu'on ne saurait en mesurer toute la portée. Nous devons donc nous concentrer sur quelques points:

L'art. 45 est particulièrement équivoque et dangereux. On l'appliquera — l'expérience de 1918 est là pour le prouver — à toute grève générale, à toute grève politique, alors même qu'il ne serait pas question de recourir à quelle violence que ce soit, mais au droit incontestable des travailleurs frappés par un régime politique — régime douanier, par exemple, régression dans la législation sociale, etc., — de cesser de travailler pour protester et se défendre.

Immédiatement la bourgeoisie nous accusera de vouloir renverser les autorités, la loi sera appliquée et seront punis de la réclusion, tous ceux qui se seront intéressés à l'entreprise, car l'article se termine par cette redoutable disposition: L'entreprise au sens du présent article comprend le délit consommé et la tentative.

Il ne manquera jamais de procureur général fédéral ni de presse bourgeoise, ni de majorité réactionnaire aux Chambres pour établir qu'il y a eu tentative de renverser le gouvernement et de modifier la Constitution. Tous les Musy, tous les Maillfer, tous les Maunoir ne l'ont-ils pas assez clamé en 1918? On n'ose pas proclamer une grève générale comme un moyen illégal, mais on ne craint pas de préparer un véritable guet-apens contre ceux qui y recourront pour leur défense économique ou politique. Que signifie: mettre les autorités dans l'impossibilité d'exercer leur pouvoir? Avec cette motion, toute grève des employés fédéraux et même toute grève générale sont certainement visées et condamnées.

L'art. 46 menace particulièrement les manifestations et les démonstrations. C'est bien l'action des masses qu'on vise, la puissance de la coordination des organisations ouvrières. En 1914, on vit les locataires de La Chaux-de-Fonds empêcher qu'on emporte pour une saisie, les meubles d'un locataire frappé par la guerre et qu'un impitoyable proprio poursuivait. Cette énergie de la foule — qui ne recourut à aucune violence — inaugura l'action qui valut à La Chaux-de-Fonds une défense aussi efficace des locataires. La loi Häberlin menace les organisateurs de telles actions de la réclusion.

Lors de la grève générale, on vit deux masses en cortège marcher l'une contre l'autre. Il fallut le sang-froid de quelques personnes et de notre camarade Staehli, entre autres, pour éviter un conflit menaçant. Mais avec la loi Häberlin, rien ne sera plus aisé à un juge instructeur et à un procureur, de soutenir que les dirigeants du cortège ouvrier tentaient d'empêcher les bourgeois d'exercer un droit populaire et de réclamer pour eux la réclusion. Jamais, par contre, il ne leur viendra à l'idée de poursuivre des gardes civiques assommant des députés — comme on le vit à Genève — car on admettra toujours en principe que les gardes civiques défendant le gouvernement, sont du côté de la loi, que les socialistes luttant contre le gouvernement sont contre la loi.

On vit au 3 septembre 1917, je crois, des troupes levées pour empêcher un cortège pacifique. Le devoir de tout citoyen était de chercher à faire respecter ce droit populaire supprimé arbitrairement par un gouvernement affolé. Comme la loi Häberlin est fonctionnée à cette occasion et cependant il n'y eût ni coup, ni blessure, ni tentative quelconque de recourir à la violence ou de renverser quoi que ce soit.

Enfin, supposez une simple grève quelconque, supposez un poste de grève. Une Union ouvrière, un syndicat les a placés. On lève la troupe ou on envoie quelques gendarmes. Le patron appelle à l'aide contre le poste de grève. Le gendarme arrive. Les syndiqués veulent maintenir le poste et il y a un attroupement pour résister et contraindre le gendarme à ne pas « coffrer » le poste de grève, vite la loi Häberlin entre en jeu.

Inutile de rappeler les événements de mai à La Chaux-de-Fonds, quand Paul Graber fut arraché de la prison par de braves gens qui ne casèrent pas un seul carreau inutilement et ne levèrent pas la main sur un des gendarmes. La loi Häberlin joue toujours en vertu de l'article 46 bis.

L'art. 46 ter est du beau jésuitisme et nous mettons à l'avance M. Häberlin au défi de l'appliquer à tant de ses amis bourgeois qui tombent sous le coup de cette disposition. Allons, messire Häberlin, est-ce sérieusement que vous voulez menacer dans le Jura bernois, dans le pays de Vaud, dans celui de Frbourg ou dans celui du Valais, tous les bourgeois ou tous les prêtres qui par menaces, dons ou promesses, cherchent à exercer une influence sur des citoyens prenant part à une élection. Qu'on les menace de l'enfer, de pénitences ou de les priver du pain quotidien, qu'on leur offre du blanc ou du rouge ou de l'argent comme cela se pratique si communément dans certaines régions, votre loi devrait jouer. Elle le devrait déjà contre la fameuse pastorale des évêques interdisant à leurs fidèles d'être so-

cialistes. Mais nous sommes tranquilles, vous ne songerez pas à intervenir, car tous ces gens et tous ces trafiquants d'électeurs sont pour le gouvernement. Quand les élections deviendront menaçantes pour les bourgeois et afin d'établir autour du prolétariat un véritable cercle infernal, vous saurez déjà bien faire accuser les syndicats et les organisations socialistes, « d'exercer une influence sur des citoyens par promesses ou menaces ».

Tous vos sbires, tous vos espions, tous vos agents provocateurs auront une belle besogne quand les élections et votations tourneront en votre défaveur.

Tout cela c'est du menu fretin encore. Vous nous réservez bien d'autres pièges et d'autres embûches. Dites-nous donc ce que c'est (art. 47) que « troubler l'ordre public », et plus encore ce que c'est que provoquer de troubler l'ordre public ou la sûreté intérieure de la Confédération ou que « menacer de provoquer de troubler »? Dites-nous donc, ô Escobar politique, ce que c'est que de « commettre un acte dont il (celui) doit admettre qu'il prépare le trouble de l'ordre public ». Tout le socialisme qui veut la suppression du régime capitaliste, qui veut la socialisation des forces de production, qui veut la conquête de l'Etat, qui veut l'organisation prolétarienne sur le terrain de la lutte de classe, tout le syndicalisme rouge qui veut la suppression du patronat et du salariat, tout cela est menacé d'emprisonnement. Il y a mieux, beaucoup mieux encore. Voyez votre article 48. Ah! vous pensez toujours à la grève générale. Elle vous hante et vous savez que l'armée s'appuyant sur l'ordonnance Scheurer, sera l'instrument de violence appelé pour sauver les privilèges bourgeois.

Pouvez-vous vous imaginer qu'on lève l'armée pour répondre à la bourgeoisie se cabrant devant certaines mesures? Non. L'armée ne peut et ne pourra être dirigée que contre la classe ouvrière et c'est à elle, à elle seulement qu'on destine l'ordonnance Scheurer. Et vous voudriez que les organisations ouvrières, syndicales et socialistes ne recommandent pas à leurs adhérents de désobéir à un ordre militaire exigeant d'eux de tirer sur les travailleurs? Vous connaissez l'attitude de certains groupements socialistes — nous citons en passant les socialistes-chrétiens — qui condamnent au nom de leur conscience, le service militaire et recommandent la « réfraction ». Vous leur destinez la réclusion.

Nous sortons à peine de la fameuse période du drill et de toutes les performances de la discipline militaire inspirée par l'Allemagne. En combattant toutes les imbécillités de nos haïts galonnés, en groupant des citoyens se proposant de ramener l'armée à des conceptions plus démocratiques que le fameux ordre du jour du major Wille, on sera menacé de l'emprisonnement.

Et ce carcan si nettement antiouvrier se termine par l'art. 50, condamnant à la prison tous ceux qui auront pris part à un attroupement au cours duquel des violences ont été commises contre des propriétés. Citons un cas. Une maison de commerce était entrée en lutte avec l'organisation syndicale. Le conflit était aigu. Une manifestation eut lieu devant les magasins. Des glaces furent brisées. C'était, selon la loi Häberlin, la prison pour tous les participants. Et si parmi ceux-ci personne ne recourt à la violence, quoi de plus simple que d'envoyer — quand il y aura, quelque intérêt bourgeois spécialement en jeu — un agent provocateur qui donnera le signal de la violence au moment propice, pour être imité. Et alors, on « coffrera » tous ceux qui à la tête des Unions ouvrières, des syndicats ou du Parti socialiste, seront des généraux. Secrétaires, comités, rédacteurs, quel coup de filet on se permettra avec la « loi Häberlin ».

Suisses, réjouissez-vous, l'Allemagne semble avoir chassé l'esprit bismarckien. La Suisse lui donne asile, le Conseil fédéral offre de le « couvrir » avec soin.

## Chronique scientifique

Elevons nos regards...

Interceptant le cours des événements sociaux qui nous agitent, il est particulièrement reposant et bienfaisant de regarder vers l'incommensurable voûte céleste.

N'ignorant nullement les difficultés matérielles que l'homme rencontre à cette heure, nous invitons nos camarades à méditer en face des merveilles du ciel. Pour ceux qui seront portés à « étudier » le merveilleux mécanisme sidéral, nous leur communiquons quelques précisions utiles pour cette fin du mois de juillet.

Etoiles filantes Aquarides. A observer du 29 au 30.

Le 31 juillet: Vénus en conjonction avec la Lune, à 18 heures.

La position des Planètes du 1<sup>er</sup> au 31 juillet offre les curiosités suivantes:

Mercure, en conjonction inférieure le 8 juillet, sera d'abord inobservable. Puis il s'écartera du Soleil et pourra être recherché le matin à partir du 25 juillet.

Vénus, dans le Taureau, l'avant-courrière de l'aurore et du soir, brille magnifiquement à l'Est à la fin de la nuit.

Mars et Neptune, plongés dans le rayonnement solaire, sont inobservables.

Jupiter et Saturne, dans le Lion, disparaissent peu à peu dans la lumière du crépuscule. A partir du 3 août seulement, l'on verra visiblement

les anneaux de Saturne.

Uranus, dans le Verseau, se lève pendant la soirée, et de plus en plus tôt.

Ces quelques curiosités, observables, ne sont qu'au seuil de l'Univers. Que ces magnificences tempèrent quelque peu le cœur de l'homme.

Victor.

## Quelques souvenirs de Jaurès

### Jaurès et la cathédrale

Jaurès est monté en chaire à la cathédrale de Bâle et il a prêché l'évangile socialiste...

Sa carrière, c'est l'éloquence. Elle fait l'unité de sa vie. Et cela commença sur les bancs. Lorsqu'il arriva, en bolide, de son petit collège du Midi où un très brave homme d'inspecteur général le découvrit, et en fut si justement ravi qu'il le bombardait boursier d'honneur au Collège Sainte-Barbe, il avait déjà cette chose incomparable que ni l'Ecole normale, ni la Sorbonne n'ont pu lui conférer (elles l'en auraient guéri plutôt), le don. Non seulement il écrivait en français et en latin, en prose et en vers, avec une virtuosité et un luxe d'images stupéfiantes chez un collégien (les Annales des concours généraux de 1877 et 1878, où il rafle tous les prix, attestent déjà sa manière), mais il avait une improvisation parlée d'une chaleur, d'une fougue irrésistibles. Nous l'admirions tout comme on sait admirer à 20 ans, et nous l'aimions... A l'Ecole normale, on le mettait sur une table, on lui lançait un mot, un grand mot ou un mot ridicule, et on lui criait: « Topo! Topo! » et Jaurès, prenant le mot à la volée, le soufflant, le gonflant, le diaprant, lui donnait des ailes, « topotait », topotait jusqu'aux astres. Et chose admirable, ses baudruches n'étaient pas toujours creuses...

Depuis, cet orateur né a suivi son talent qui marchait devant lui. Et cela l'a conduit, un soir, étant encore normalien, à défendre un pauvre diable de député qui rendait assez mal compte de son mandat, si bellement, que l'assemblée emballée, cria, d'une seule voix: « C'est vous que nous voulons. » Et le lionceau rit dans sa jeune crinière. Il n'avait que 22 ans. Il fallait ajourner. Néanmoins sa vocation lui était révélée. Entre temps, il rafla encore l'agrégation, où ses épreuves orales faisaient accourir les camarades (j'y ai couru aussi) et où, déjà, son geste d'apôtre, son « os rotundum », et je ne sais quelle magie de verbe opéraient sur tous, sauf sur les membres du jury, qui se cabrèrent devant l'enthousiasme visible de l'assistance, et n'attribuèrent au candidat que le No 3, alors qu'il était entré hautement premier à l'Ecole, trois ans auparavant. Puis ce fut la première chaire dans un lycée. Puis la seconde à la Faculté de Toulouse... L'apôtre socialiste se dégageait d'année en année. Et sa voix caressante, imagée, nuancée; sa belle intelligence toute imprégnée d'humanisme, son admirable mémoire, sa ferveur mystique en quelque sorte, amenaient à son cours des âmes non moins que des hommes, et il devenait, sans le savoir ou le sachant, peu à peu conducteur des foules.

S. R.

### La gaieté de Jaurès

Il faut dresser toujours devant nos yeux son souvenir. Cette vigueur débordante, cette puissance joyeuse, ce génie de bonne humeur; à les contempler nous retrouverons le goût de lutter, et la force de continuer cet éternel combat qui ne l'a jamais lassé.

Quoi?... S'il nous voyait nous débattre?... Hé bien! il nous dirait que les pires épreuves ne l'ont jamais découragé, jamais fatigué; et qu'au milieu des déchirements et des convulsions de l'affaire Dreyfus, il n'a jamais perdu l'espoir, ni la souriante bravoure, ni la gaieté.

M. SEMBAT.

### Jaurès à La Chaux-de-Fonds

Nous avons eu le bonheur, disons même le très grand honneur d'entendre Jaurès en notre ville. En ce moment-là, nous ne mesurons pas encore toute l'étendue de son rôle dans l'histoire contemporaine. C'était avant tout le grand orateur socialiste que nous admirions, que nous voulions applaudir...

Quand il vint chez nous, et que nous pûmes passer quelques heures avec lui, nous vîmes ce qu'il était, et notre admiration et notre affection en furent décuplées. Cet homme extraordinaire semblait tout connaître, tout savoir, et cependant ne voulait pas le paraître. Dans nos fabriques, aux alentours de la ville, dans sa conversation, il faisait preuve de connaissances les plus inattendues, et cependant questionnait toujours.

Son œil malicieux et brave brillait de plaisir à chaque explication, se faisait doux et chaud, encourageant quand un camarade faisait une profession de foi. Quand il n'était pas d'accord, il lançait avec tant d'amitié, tant de simplicité, un petit garde-à-vous qu'il soulignait toujours d'un coup d'œil, où toute la bonté de son cœur et toute la limpidité de son esprit se révélaient...

E.-P. GRABER.

**Souvenez-vous que LA SENTINELLE a besoin de votre appui, de votre bienveillance, de votre propagande incessante. Faites-la lire à vos proches, à vos amis, abonnez-les!**

# La convention des zones

(Département politique fédéral. Division des affaires étrangères)

(Resp.) — La convention relative au nouveau régime des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex, dont le texte a été arrêté le 26 juillet, entre les délégués français et suisses, constitue un compromis par lequel la Suisse accepte de transférer à la frontière du cordon douanier français, mais reçoit en échange des compensations importantes.

Les articles 1 et 2 ont trait aux importations des produits des territoires zoniens à l'entrée dans les cantons de Genève, Vaud et Valais. Ils accordent la franchise douanière, sans limitation de quantité, à une série de produits de première nécessité, tels que le lait, le bois, les pierres de carrière, les briques et tuiles, etc., mais ils contingentent, en revanche, diverses importations que la Suisse n'avait pas de raison d'accueillir en grandes quantités. C'est ainsi que le contingent des vins, qui entraient en franchise pour 19 mille hl, est réduit à 12,000 hl et que le bétail n'est admis à demi droit qu'à concurrence de : bœufs de boucherie, 1500 têtes, veaux, 12,000 têtes, porcs d'élevage, 2500 têtes.

Des facilités spéciales sont, en outre, accordées à toutes personnes qui pénètrent des zones en Suisse pour introduire avec elles, en petite quantité, de la viande fraîche, de la volaille, des œufs, etc.

La contre-partie de ces importations est contenue à l'article 5, qui énumère tous les produits que par l'intermédiaire des cantons limitrophes, la Suisse pourra exporter dans les territoires zoniens, y compris la grande zone de 1860. Parmi les produits dont l'exportation en franchise est illimitée figurent, outre les produits naturels du sol, les marchandises d'origine française provenant de l'entrepôt de Genève. Tous les principaux produits d'origine suisse sont, en outre, admis en franchise dans les zones dans la limite de contingents. Voici quelques-uns des chiffres les plus importants :

Fromage 1500 quint., vins en fûts et en bouteilles 1500 q., chaux hydraulique 50,000 q., ciment et objets en ciment 22,500 q., chaussures (boîtes, bottines et souliers), 59,000 paires, machines de toutes sortes 4200 q., constructions métalliques 15,000 q., tuyaux pour canalisation 1000 quint., confiserie (bonbons, etc.) 1700 q., serrurerie, clous, vis, 600 q., articles de ménage 500 q., meubles 500 q., pièces de charpente et de charbonnage 1000 q., carrosseries 400 q., ouvrages de menuiserie 1500 q.

Le désavantage que constitue la limitation par des contingents des importations de Suisse dans les zones limitrophe est compensé par la suppression du cordon douanier français interne — est compensé par le fait que le commerce suisse ne se heurtera plus dans les zones à la con-

currence de pays autres que la France.

Les avantages commerciaux incontestables que la convention offre à la Suisse n'auraient cependant pas suffi à amener les délégués du Conseil fédéral à accepter ce compromis si des avantages correspondant à ceux qu'aurait offerts le maintien des seules petites zones de 1815 et 1816 n'étaient garantis au canton de Genève. En ce sens, le régime prévu par la convention s'inspire des mêmes éléments que ceux qui avaient été pris en considération par les anciens traités. En effet, les produits naturels des zones sont assurés de façon permanente au trafic local et au ravitaillement de Genève. Les voyageurs qui prennent à la gare de Cornavin les trains express à destination de la France accompliront les formalités douanières françaises à leur départ de Genève et non plus à Bellegarde. La franchise est acquise d'une manière permanente aux menus achats effectués à Genève par les habitants des zones pour l'usage de leur famille. Des facilités étendues sont assurées aux cultivateurs frontaliers pour l'exploitation de leurs fonds, ainsi qu'aux touristes et promeneurs, et cela également sans aucune limitation dans la durée. Les propriétaires de la zone de 10 km. seront, à l'avenir, prémunis contre les prohibitions de sortie des produits de leurs fonds. Enfin, le gouvernement français s'efforcera d'assurer, même en temps de crise, le ravitaillement du canton de Genève.

La situation exceptionnelle de Saint-Gingolph fait également l'objet de dispositions spéciales. Non seulement plusieurs des avantages économiques, mais aussi les garanties de voisinage promises à Genève seront étendus à l'avenir à cette commune valaisanne, ainsi qu'aux communes vaudoises du district de Nyon.

En installant son cordon douanier à la frontière suisse, l'administration française des douanes s'engage à faciliter le passage de la frontière, le transit et le trafic du bétail et la circulation des personnes et des véhicules. Des dégrèvements importants de taxes sont accordés aux automobiles.

Sur le lac, la navigation de plaisance ne sera soumise à la visite douanière qu'à moins de 600 mètres des côtes françaises, qui pourront être abordées sur tous les points de la grève.

Les négociateurs français et suisses ont été animés de la même préoccupation : éviter le retour de difficultés semblables à celles que les deux gouvernements ont éprouvées depuis trois ans du fait des zones et, en même temps, de conjurer les frictions qui pourraient naître du fonctionnement d'un double service douanier à la frontière. Ils sont tombés d'accord pour insérer dans la convention une disposition instituant une commission franco-suisse chargée d'élaborer les mesures de contrôle, d'aplanir les difficultés et de régler les questions sur lesquelles les deux administrations n'auraient pu s'entendre.

Ils ont convenu surtout — conformément à une proposition suisse — qu'à l'avenir tout différend

relatif à l'application et à l'interprétation de la convention qui n'aurait pu être réglé, ni par la voie diplomatique, ni par un tribunal choisi par les deux gouvernements, serait soumis de plein droit à la Cour permanente de Justice internationale.

De même que celles des stipulations des traités de 1815 et de 1816 auxquelles la convention n'apporte aucun changement, demeurent en vigueur, les dispositions nouvelles qui constituent une novation des clauses de ces traités et qui ont trait au canton de Genève, à Saint-Gingolph et au district de Nyon sont conclues pour une durée indéterminée. Elles ne pourront être révisées que par la volonté concordante des parties. Il en est de même pour les dispositions relatives à l'échange de toute une catégorie de produits de première nécessité destinés à Genève et aux zones franches. Les articles relatifs aux exportations de Suisse en zones et vice-versa, sauf l'exception ci-dessus, sont conclus pour dix ans ; ils pourront être prorogés par tacite reconduction. Même au cas où les dispositions non permanentes de la convention seraient dénoncées après les dix ans, les parties déclarent qu'elles s'efforceraient de conclure, sur ces points, un accord inspiré par les nécessités de bon voisinage et par l'évolution des circonstances économiques.

Berne, le 28 juillet 1921.

## CHRONIQUE AGRICOLE

### Une coopérative paysanne en Grande Bretagne

Dans l'Heatfordshire, à 20 milles de Londres, on tente actuellement un essai pour la création, d'après les principes de la coopération, d'une cité modèle dans laquelle on projette d'organiser une coopérative agricole. Une société anonyme, du nom de « Welwyn Garden City Limited » s'occupe de l'aménagement de la ville ; et l'association « New Town Trust » organise la coopérative agricole.

C'est pendant la guerre qu'a pris naissance l'idée de fonder cette « cité-jardin » dans laquelle le plan de la ville, ses moyens d'enseignement, le travail et les distractions de ses habitants devaient être réglés d'après les meilleures méthodes d'association pour le bien-être commun. Le développement de la ville elle-même, et les terres arables ne devront point être cultivées en vue de bénéfices personnels.

La coopérative agricole commencera ses travaux de culture à l'automne prochain. Ses statuts sont modelés sur les statuts des coopératives du bâtiment. Ils prévoient que les excédents de bénéfices ne pourront en aucun cas être distribués sous forme de dividendes. Le sociétaire est limité aux personnes faisant déjà partie d'un

syndicat ouvrier et occupées par la coopérative d'une manière permanente. Les actions, d'une valeur de 1 shilling, leur seront réservées à raison d'une seule par membre.

Pour le moment, la coopérative se voit dans l'impossibilité d'accepter comme membres tous les ouvriers agricoles pouvant se trouver dans la région, ni même toutes les personnes qu'elle peut avoir à employer, en raison du caractère saisonnier de certains travaux. Ces statuts prévoient qu'elle pourra passer des contrats relatifs à l'exécution de travaux autres que les travaux agricoles, sous réserve d'observer les conditions et les tarifs syndicaux, en vue de procurer du travail aux ouvriers faisant partie de la coopérative, sans cela, au cas où ceux-ci seraient réduits au chômage.

Ils contiennent aussi des dispositions tendant à faciliter l'absorption de cette coopérative par toute coopérative régionale ou nationale qui pourrait être créée. Il sera nommé des administrateurs qui géreront les biens acquis à l'aide des excédents de bénéfices de la coopérative et se chargeront du transfert de tous les fonds ou biens lui appartenant à l'organisation régionale ou nationale qui pourra être fondée par la suite, après un vote réunissant la majorité des deux tiers des membres dans une assemblée générale spécialement convoquée à cet effet.

En ce qui concerne les salaires, les statuts prévoient comme minimum le paiement des tarifs syndicaux. Aucune prime de rendement ne sera accordée et les excédents de bénéfices ne seront pas répartis ; ils serviront à constituer un fonds de prévoyance auquel tout sociétaire pourra adhérer en versant une cotisation qui ne dépassera pas le douzième de son salaire, une contribution égale étant prélevée en sa faveur sur les fonds de la coopérative.

### Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes fr. 1,123.80	
A. G. Corcelles, 0.45 ; E. L'E. Leysin, 0.45 ; E. P., St-Blaise, 0.45	1.35
Un vieux pot à colle pour le chômage, Neuchâtel	0.50
H. V., Neuchâtel, Vive la « Senti »	1.80
A. M., Ville, 0.50 ; J. A., Ville, 0.50	1.—
Des fossoyeurs de Henri-Louis Huguenin, par l'entremise du camarade Durig	12.—
Total fr. 1,140.45	

### Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Société de tourisme Les Amis de la Nature (Naturfreunde). — Ce soir, à 8 h. et quart, au local, assemblée générale.

COLOMBIER. — Parti socialiste. — Assemblée générale ordinaire le samedi 30 juillet, à 9 heures du soir, au local, Café de l'Union.

**Cette EAU D'ORTIES**  
vous arrête une chute de cheveux en quelques jours!  
Prix du flacon : Fr. 2.75  
PARFUMERIE C. DUMONT, LA CHAUX-DE-FONDS  
Pour le dehors, envoi contre remboursement. 52



### Dimanche soir au Vélodrome

Dès 7 3/4 heures  
Concert par la Musique « Les Armes-Réunies »  
à 8 1/4 heures

## Grand combat de lutte

**Maurice Deriaz**  
Champion du monde de lutte et de force  
contre  
**De Roan**  
Champion de Belgique 1920, 1921

Prix des places : Fr. 1.10, 1.70 ; places assises 2.80

**Fiancés et ménagères**  
PROFITEZ des nouveaux arrivages à prix très avantageux en  
**Articles de ménage**  
ALUMINIUM - ÉMAIL - ACIER POLI  
FONTE HYGIÉNIQUE - FER ÉTAMÉ, etc.  
Mises en ménage complètes à prix très bas  
Caisnes à ordures - Seaux - Baquets galvanisés - Puitsoirs Services de table 314  
10% de rabais 10% pendant le chômage  
Potagers Prix spéciaux Potagers  
**Sandoz Frères & Co**  
Succ. de H. Sandoz-Roulet Le Locle



## Mise au Concours

La Direction de l'Office d'assistance-chômage met au concours un poste provisoire 317

### d'Enquêteur auprès du dit Office

Les charges et conditions d'engagement seront indiquées par le chef du bureau d'assistance-chômage, Collège de la Promenade, rez-de-chaussée, aile Est. — Offres jusqu'au mardi soir 2 août à la Direction de l'assistance-chômage, Serre 23, 2<sup>me</sup> étage.

## Bon marché Occasion Bon marché

La fabrication d'un article cosmétique avec tous les ustensiles et matériel d'expédition, est à vendre à bon marché. Gros bénéfice assuré. Vente sûre. P. 924 Cr. 308  
Offres Case postale 7485. Olten.

**Brèmes**  
à 30 ct. le demi-kilo  
**Traites - Perches**  
**POULES**  
à fr. 5.30 le kilo  
**POULETS**  
à fr. 7.—  
Se recommande, M<sup>re</sup> Daniel.  
14.54 Téléphone. 14.54



**Les Guides Zellweger**  
sont en vente au prix de fr. 2.— au lieu de fr. 5.—, chez  
**A. KROEPLI, Parc 66**  
Envoi au dehors c. remboursement  
Si vous voulez ACHETER des poules qui vous rapporteront jusqu'à 200 œufs par an, adressez-vous à M. Marchal, à Roncourt (J. B.) qui vous enverra le prix-courant gratis des poussinetes ponduses.

## A la Confiance

Rue de la Serre 10 306

Viennent d'arriver

## 200 Complets

pour hommes

à des prix inconnus jusqu'à présent

115.- 95.- 88.- 66.- 37.-

On ne vend que des marchandises de toute première qualité.

VOYEZ NOS VITRINES

**Etude**  
**MARC MOREL**  
AVOCAT  
transférée  
Rue Léopold-Robert 68  
P30905C 315

On offre à louer jolie chambre meublée à demoielle honnête, avec pension si on le désire. Prix raisonnable. Ecrire sous chiffre S. Z. 303, poste restante, La Chaux-de-Fonds. 253  
Chambre On offre à louer une chambre meublée indépendante, au soleil. — S'adresser rue du 1<sup>er</sup>-Mars 12b, 3<sup>me</sup> ét.

A vendre potager usagé remis à neuf. — S'adresser atelier Puits 11. 321

**CORSETS**  
Lavables  
**CEINTURES**  
Tricot élast.  
Soutiens - Gorge  
**PANTALONS**  
Réforme 312  
**J. Gaehler**  
succ. W. STOLL  
4, Léop.-Robert, 4

Etat civil de Neuchâtel

**Naissances.** — 23. Roger Arnold, à Edmond-Arnold Hofmann, peintre, et à Anna-Thérèse, née Mühlmann. — Lucette-Suzanne, à Conrad-Arnold Burkhalter, mécanicien, à Peseux, et à Berthe-Cécile née Mattlé. — 24. Marguerite-Ruth, à Marcelin-Arnold Roth, agriculteur, à Combes, et à Marguerite-Berthe-Marie, née Claude. — Jacqueline-Marguerite-Anne-Sophie, à Walter-Robert Haller, hôtelier, et à Hortense-Marguerite-Violette, née Keller. — 25. Claude-Fritz-Henri, à Fritz-Henri Fischer, employé aux C. F. F., et à Lydie-Ida, née Guchat. — 26. Walter-Adolf, à Walter Schütz, employé aux C. F. F., et à Emma née Probst.

**Décès.** — 24. Augusta-Rosalie, née Christinat, veuve de Albert Zinder, née le 12 juillet 1890. — 25. Arthur Soguel, agriculteur, à Chézard, époux de Léonie-Bertha Veuve, né le 15 septembre 1865.

A vendre un potager à bols ainsi qu'un vélo. Très bas prix. — S'adresser rue du Collège 22, au 1<sup>er</sup> étage. 280

### Etat civil du Locle

Du 28 juillet 1921  
**Naissances.** — Guillet, René-Marius, fils de Marius-Joseph, manoeuvre aux assortiments, et de Jeanne-Elvina née Grether, Français. — Lohri, Marie-Madeleine, fille de Paul-Ferdinand, manoeuvre, et de Julie née Just, Bernoise.

**Promesses de mariage.** — Spori, Henri, relieur, et Juillerat, Elmire-Brisca-Marie, régisseuse, les deux au Locle. — Paux, Marcel-Edouard, mécanicien, au Locle, et Albrecht, Frieda, ouvrière de fabrique, à Wetzikon (Zurich).

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 28 juillet 1921  
**Naissances.** — Matile, Daisy-Suzanne, fille de Etienne-Alfred, dégrossisseur, et de Marthe-Ida née Matthey-de-l'Endroit, Neuchâtoise. — Sausser, Eric Eugène-André, fils de Eugène-Alfred-Adrien, imprimeur, et de Louise-Charlotte née Frutiger, Neuchâtoise et Bernoise. — Nusslé, Claude-Maurice, fils de Paul-Maurice, négociant, et de Fréda-Nelly née Primault, Neuchâtoise. — Cornu, Francine, fille de Maurice, négociant, c. de Rose-Juliette née Rieckelt Neuchâtoise.

**Promesses de mariage.** — Jamolli, Aldo-Angelo, négociant, Tessinois, et Schmidiger, Nelly-Germaine, Lucernoise. — Schwarz, Didier-René, commis, et Stalder, Marguerite-Aline, horlogère, tous deux Bernois.

**Mariages civils.** — Bützberger, Fritz-Werner, employé postal, et Sunier, Pauline-Adèle, ménagère, tous deux Bernois. — Perrelet, Paul-Philippe, professeur, et Reinbold, Suzanne-Pauline, commis, tous deux Neuchâtois. — Reussner, Georges, technicien, Neuchâtois et Zurichois, et Vuille, Madeleine-Jeanne, régisseuse, Neuchâtoise et Bernoise.

**Etat civil de Neuchâtel**  
**Naissances.** — 23. Roger Arnold, à Edmond-Arnold Hofmann, peintre, et à Anna-Thérèse, née Mühlmann. — Lucette-Suzanne, à Conrad-Arnold Burkhalter, mécanicien, à Peseux, et à Berthe-Cécile née Mattlé. — 24. Marguerite-Ruth, à Marcelin-Arnold Roth, agriculteur, à Combes, et à Marguerite-Berthe-Marie, née Claude. — Jacqueline-Marguerite-Anne-Sophie, à Walter-Robert Haller, hôtelier, et à Hortense-Marguerite-Violette, née Keller. — 25. Claude-Fritz-Henri, à Fritz-Henri Fischer, employé aux C. F. F., et à Lydie-Ida, née Guchat. — 26. Walter-Adolf, à Walter Schütz, employé aux C. F. F., et à Emma née Probst.

## Pompes Funèbres M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Jean LEVI

Grand choix de Cercueils prêts à livrer  
Cercueils d'incinérations et de transports  
Tous les cercueils sont capitonnés  
**Prix sans concurrence**  
Grand choix de 8577  
COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES  
Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

La famille de feu Henri-Louis Huguenin remercie très sincèrement le Parti Socialiste ainsi que les Sous-Sections et toutes les personnes qui de près ou de loin lui ont témoigné tant de sympathie durant la période pénible qu'elle vient de traverser. 293  
La Chaux-de-Fonds, le 28 juillet 1921.

**Cire à parquets spéciale** 9152  
unique en son genre pour l'entretien des parquets, linoléums, toiles cirées et meubles, fabriquée dans nos laboratoires.

**Nouvelle Droguerie**  
**H. LINDER**  
Rue Fritz-Courvoisier 9

**Cabinet Dentaire**  
**JEAN RAMSTEIN**  
Technicien-Dentiste  
**LE LOCLE**  
Téléphone 3.85 — Grande Rue 3

**LES BRENETS**  
Rue du Temple 98  
Consultations tous les mercredis de 2 h. à 5 1/2 h.  
Travaux modernes  
Traitement sans douleur  
Dentiers garantis 6986

**Mme Beck couturière**, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour façons de pantalons d'hommes et d'enfants. Bas prix. 6985

**Inhumation**  
Vendredi 29 juillet, à 15 heures : M. Ducommun, Henri-Justin, 71 ans et 5 1/2 mois, rue du Grenier 41-f, sans suite.

# Au Gagne-Petit 6, Place Neuve, 6

**Toile blanche**  
depuis le m. 0.90

**Toile écru**  
depuis le m. 0.85

**Vitrage Guipure**  
depuis le m. 0.75

**Elamine**  
pour rideaux 100 cm., le m. 1.10

## JOLI CRÉPON 1.40

pour robes, robes de chambre, combinaisons, etc., teintes bleu pâle, rose pâle et mauve uni

**Cotonne**  
pour tabliers depuis le m. 1.75

**Cachemire**  
damier pour robes 9 depuis le mètre 2.-

**Flanellette**  
pour chemises, dep. le m. 1.10

**Flanelle laine**  
depuis le m. 3.-

**Jupons d'été**  
depuis 4.95

**Combinaisons**  
depuis 7.50

### LA SCALA ::::: LA SCALA

Dès ce soir : **CÉSAR BORGIA**  
Grandiose reconstitution historique en 6 actes

### CARPENTIER et DEMPSEY

319 à l'entraînement. — Beau film sportif 320

### PROMENADES-EXCURSIONS

## Café de l'Union BOUDRY

Station du Tram  
Jardin - Terrasse - Grande Salle  
Diners sur commande - Bonnes Consommations  
Se recommande, L. PERRET.

bien assez et à prix modérés à la  
**Vous mangerez Pension du Commerce à NEUCHÂTEL**  
11, Rue St-Maurice, 11  
(Vis-à-vis du Bazar Schinz-Michel) 72-108-8 9181  
Diners et soupers soignés à fr. 2.80. Café, Thé, Chocolat, Gâteaux  
Fruits et Pâtisserie variée. Glaces. Vin aux repas, Sirops, Limonade.  
Ouvert de 6 h. à 21 h. Se recommande, le nouveau tenancier A. LANZ, chef de cuisine

**LA COUDRE** Pâtisserie - Tea-Room  
Verger avec vue magnifique  
Salle de rafraîchissements. — Café, Thé, Chocolat, Sirop  
Limonade. Pâtisserie 1<sup>er</sup> choix. Goûter complet à fr. 1.28  
près Neuchâtel Se recommande, Ed. Dahinden-Vaucher.

## Cinéma Apollo

LE LOCLE GARE 4  
Ce soir vendredi 318  
**Un monsieur et une dame ou deux dames ne paient qu'une place**

### Tourbe malaxée de Combe-Varin 1921

reconnue comme meilleure tourbe (environ 4000 calories), est livrée en petites et grandes quantités par camion automobile à domicile, sans poussière, sans déchets, dans des bourriches à fr. 6.50 les 100 kgs  
pour le Vignoble, Neuchâtel, Le Locle, La Chaux-de-Fonds.  
Pour d'autres endroits ou par wagon de chemin-de-fer, demandez les conditions. On cherche des représentants. Profitez de la bonne saison pour les livraisons. P22044C 219  
Tourbières de Combe-Varin S. A. Ponts-de-Martel



Photo-Staff  
M. RACINE  
Appareils  
Fournitures Accessoires  
Travaux d'Amateur  
Maison de confiance

### Commune du Locle

Le Conseil communal avise le public que les arrêtés du Conseil général concernant :  
a) la stabilisation des traitements des employés communaux et des membres des corps enseignants ;  
b) la révision de l'échelle d'impôt ;  
sont affichés à l'Hôtel de Ville où ils peuvent être consultés.  
Le Locle, le 28 juillet 1921.  
313 Conseil communal.

### Ville du Locle Police du Feu

La Commission de Police du Feu attire l'attention de MM. les agriculteurs sur les dangers de combustion spontanée dus à la fermentation intérieure des fourrages spécialement des foin grés.  
Il est spécialement recommandé de surveiller les tassements anormaux et de mesurer la température intérieure des tas. Des tranchées doivent être pratiquées dans tous les cas douteux.  
284  
Commission de Police du Feu.

### Samedi sur la place du Marché (Vis-à-vis du magasin von Arx)

## Vente de CHAUSSETTES

en vigogne  
Très bonne qualité, fr. 0.90 la paire

## LAINES

décantie, blanche Fr. 0.95 l'écheveau

## LAINES

en toutes couleurs Grand choix  
Chemises poreuses  
Chemises couleurs

Très bon marché Profitez tous.  
301 S. P.

### A LA CONFIANCE

Rue de la Serre 10  
CHEMISES POREUSES  
pour hommes  
plastron fantaisie  
Qualité irréprochable pour  
Fr. 5.50  
VOYEZ NOS VITRINES 305

# Profitez! des Rabais énormes

Gratis! Pour un achat de fr. 3.- Un ballon

# Liquidation

de notre

PARTIELLE

Jusqu'à samedi seulement  
**10 %** d'escompte sur tous les articles qui ne font pas partie de la liquidation partielle **10 %**

**Blouses couleur p. dames**  
anc. prix jusqu'à 36.- 19.50 16.50 8.95 6.- 5.-  
liquidé pour 19.- 14.50 9.50 6.95 4.50 3.95

**Blouses voile pour dames**  
anc. prix jusqu'à 44.- 24.- 17.- 15.- 6.- 5.-  
liquidé pour 25.- 14.50 9.75 6.90 4.95 3.95

**Blouses sole pour dames**  
anc. prix jusqu'à 87.- 26.50 19.75 15.- 13.-  
liquidé pour 25.- 17.- 15.- 11.- 8.50

**Robes d'été pour dames**  
anc. prix jusqu'à 60.- 44.- 34.- 29.- 12.50  
liquidé pour 32.- 25.- 19.50 16.50 9.75

**Casaquins** laine pour dames liquidé pour 14.50

**Jaquettes** de laine pour dames, en toutes teintes, anc. prix 34.50, liq. 19.-

**Jaquettes** sole artificielle, pour dames, nuances variées, ancien prix 34.50 liquidé pour 27.-

**Jupons pour dames**  
anc. prix jusqu'à 19.50 14.50 12.50 6.50  
liquidé pour 9.- 7.- 5.- 2.90

**Jupes pour dames, tissu laine**  
anc. prix jusqu'à 45.- 39.- 29.- 24.- 19.-  
liquidé pour 35.- 29.- 19.- 16.- 12.-

**Voile** brodé clair ou foncé ancien prix 2.95 liquidé pour 1.60

**Mousseline** mercerisée, jolies impressions ancien prix 2.25 liquidé pour 1.25

**Descentes de lit** à franges liquidé pour 3.50

**Bas** noirs et couleurs pour dames liquidé pour 1.45 1.25 95 ct. 75 ct.

**Chapeaux garnis** pour dames et fillettes liquidé à moitié prix

**Indienne** pour lit, largeur 135 cm. ancien prix jusqu'à 4.95 liquidé pour 2.95 2.50 2.25

Rayon d'Articles de Ménage  
Faïence, Porcelaine  
Verrerie - Boissellerie - Email  
**10 % de rabais**

**Chemises** broderie Lorraine, pour dames, liquidé pour 2.95 1.95

**Chemises** garni broderie, pour dames liquidé pour 7.50 6.90 5.90 4.90 3.90 3.50 2.95

**Pantalons** garni broderie, pour dames liquidé pour 6.95 5.95 4.95 3.95 2.95 2.50

**Combinaison** garni broderie pour dames liquidé pour 7.50 5.95 4.95 3.95

**Chemises de nuit** pour dames liquidé pour 6.95

**Pantalons de sport** pour dames nuances variées, liquidé pour 2.95

**Sous-taille** pour dames liquidé pour 2.50 1.95 1.45

**Soutiens-gorge** liquidé pour 1.95

**Linges** nid d'abeilles liquidé la pièce 1.35 95 ct. 75 ct.

**Jupons** garni valenciennes liquidé pour 5.50

**Chemises** Jäger, devant fantaisie liquidé pour 4.90

**Chemises** zéphyr avec un col pour messieurs liquidé pour 6.50

**Chemises** percale rayée avec un col pour messieurs liquidé pour 7.50

**Chemises** de sport pour messieurs bonne flanellette liquidé pour 6.50

**Chemises** poreuses devant fantaisie pour messieurs Gr. n. 40, 41, 42, 45 liquidé pour 8.50

**Chapeaux de paille** pour messieurs et garçons liquidé à moitié prix

**Tapis de table** liquidé pour 35.- 25.- 18.50 16.50

**Rayon d'Aluminium**

**20% de rabais**

Pour le 1<sup>er</sup> Août  
Lanternes vénitiennes  
Guirlandes Bougies

# BRANN S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS

# DERNIÈRES NOUVELLES

## BULLETIN

### La dette russe

— La nouvelle du Daily Mail ne peut être acceptée qu'avec beaucoup de prudence, ce quotidien ayant maintes et maintes fois préféré la sensation à l'exactitude. Il n'est cependant pas impossible que Lénine, aux prises avec d'inextricables difficultés intérieures, abandonne aujourd'hui aux puissances le gros morceau de la dette russe. La presse mondiale a souvent lancé des ballons d'essai à cet égard. Le Daily Mail continuerait-il la tradition? On ne sait. On a le droit de le croire jusqu'à confirmation. Le problème de la dette russe est une question d'importance. La finance d'Europe et d'Amérique y est intéressée. Il est même permis de penser que le bolchévisme, en lui-même, et avec ses épisodes de violence et de terrorisme, n'a pas contribué de moitié à susciter la haine du monde capitaliste contre les Soviets. La non-reconnaissance de la dette de l'ancien régime impérial, n'est-ce pas l'écharde douloureuse que les porteurs de titres russes n'ont jamais pu sortir de leur chair et pour laquelle ils n'ont pas encore pardonné à Lénine, qui pourtant, depuis deux ans, multiplie les sourires et les invites aux « bourgeois » du globe entier.

La Tagwacht n'a pas tort d'écrire que le bolchévisme a déjà fait faillite avant la catastrophe que font pleuvoir sur lui les éléments. Au paravant déjà, il avait dû transformer complètement sa politique économique. Ce qu'il a tenté depuis lors n'est rien d'autre que la reconstitution du capitalisme. Il cherche des crédits à l'étranger : il s'efforce de louer à des capitalistes étrangers ou indigènes, les fabriques, les mines, les forêts socialisées ; il rétablit la liberté du commerce et des opérations financières, et cherche à reconstituer les arts et métiers.

Si la nouvelle du Daily Mail est exacte, elle ne constitue qu'un échelon de plus, parfaitement logique, dans l'évolution du chef russe. Nous estimons que le pouvoir politique des Soviets ne résistera pas longtemps à l'assaut qu'il va subir, en raison même des lézards dont se garnit la muraille de l'édifice économique. La Russie évolue vers une forme atténuée du capitalisme. Nous ne jetterons pas la pierre aux vaincus du socialisme. Sept ans de guerre et les catastrophes naturelles ont été leurs plus grands ennemis.

Robert GAFNER.

### Le congrès de Lille

Le vote donne la victoire aux partisans de la démocratie

LILLE, 29. — Havas. — Au début de la séance de l'après-midi du congrès confédéral, on fait connaître le résultat du vote sur le rapport moral. Sur 2950 mandats validés, 1556 se sont prononcés pour l'adoption du rapport moral et 1348 contre l'adoption. Il y a eu 46 abstentions.

LILLE, 29. — Havas. — Au cours de la séance du Congrès de la C. G. T., lundi après-midi, le résultat du vote a été acclamé par des applaudissements et par le chant de l'Internationale. Il n'y a pas eu de contre-manifestation, les majoritaires se déclarant satisfaits d'avoir emporté le vote et les minoritaires d'avoir constaté qu'ils progressaient.

### La victoire du Bureau confédéral

PARIS, 29. — Eugène Frot, commentant le vote du rapport moral que nous relatons ci-dessus, écrit les lignes suivantes dans le « Populaire » de Paris :

« Le débat sur le rapport moral, à peine amorcé avant-hier, s'est brusquement terminé, hier, après l'intervention de Le Guennic.

Le Bureau confédéral, dont les minoritaires escomptaient secrètement la défaite, a recueilli une ferme majorité.

Et il faut dire que cette majorité eût été plus affirmée encore, si les délégués, dans leur quasi-unanimité, n'étaient venus à Lille avec des mandats impératifs qui leur interdisaient de déterminer leur vote suivant l'argumentation des orateurs.

Car, hier, comme avant-hier, ceux qui vinrent parler en faveur de la politique du Bureau confédéral marquèrent à la tribune du Congrès toute la supériorité de la raison, du bon sens et de l'élevation de pensée sur l'obsession de la violence vaine.

Dès le début de la discussion sur l'orientation syndicale, le procès de l'Internationale d'Amsterdam a été tenté par les orateurs de la minorité, sans qu'aucun d'eux apportât, dans son intervention, le moindre argument contre elle.

Pour répondre, Giudicelli et Caïti ont dénoncé l'œuvre de division ouvrière poursuivie par Moscou, et réclamé, pour le prolétariat, le droit de défendre ses intérêts immédiats.

C'est nettement posée, la question de savoir si le syndicalisme renoncera à son action quotidienne de défense corporative, ce qui est, comme le faisait si justement remarquer Caïti, tout le fond de la fameuse motion d'Amiens ; ou si, s'engageant dans la voie tracée par le bolchévisme, il ne poursuivra plus d'autre but que la préparation de la révolution de la misère.

Et il n'est pas inutile de comparer la bataille ainsi engagée avec celle que nous avons menée à Tours contre les protagonistes de la pensée communiste.

Le premier vote d'aujourd'hui, qui indique déjà la volonté générale du Congrès, nous assure que le syndicalisme français saura se défendre contre ces néfastes tentatives.

La soi-disant Internationale rouge de Moscou, instrument aveugle de la politique bolchéviste, ne ruinera pas, cette fois encore, le syndicalisme français.

### Le chômage en Grande-Bretagne

LONDRES, 29. — Havas. — Le nombre des sans-travail au 22 juillet s'élevait à 1,870,000, soit une diminution de 143,000 sur la semaine précédente.

### Les concessions de Lénine

#### Il aurait décidé de reconnaître la dette publique de la Russie

LONDRES, 29. — Havas. — Le « Daily Mail » publie une dépêche de Moscou selon laquelle Lénine, pour obtenir le concours de l'étranger, aurait décidé de reconnaître la dette publique russe, à condition que le montant en soit définitivement fixé par une commission internationale et que les intérêts et remboursements soient différés jusqu'en 1925, et enfin que les puissances étrangères reconnaissent formellement le nouveau régime russe.

#### LA QUERELLE FRANCO-BRITANNIQUE

##### Une note anglaise a été remise à Paris

LONDRES, 29. — Havas. — L'agence Reuter publie une note disant que dans sa réunion de jeudi matin le Cabinet britannique n'a discuté que les grandes lignes de la phase actuelle de la question de Haute-Silésie, sans aucune décision. Une nouvelle réunion du Cabinet britannique a été convoquée dans la soirée pour rédiger une réponse bien étudiée aux récentes communications du gouvernement français.

Jeudi soir, un message spécial a quitté Londres pour remettre ce message à Paris.

Il sera en discussion vendredi matin devant le Cabinet français.

#### L'amnistie en Italie

MILAN, 29. — « L'Avanti » annonce que le groupe parlementaire socialiste a présenté une motion invitant le gouvernement à accorder une amnistie générale pour tous les crimes politiques de nature sociale.

La Chambre italienne ne pourra pas terminer ses travaux cette semaine, car il est matériellement impossible de liquider en deux jours la discussion sur la réforme bureaucratique et sur les projets de secours en faveur du chômage.

#### La Banque de France abaisse le taux de l'escompte

PARIS, 29. — Havas. — La Banque de France a baissé le taux d'escompte de 6 à 5 1/2 %.

Le nouveau gouverneur de l'Algérie

PARIS, 29. — Havas. — Le Conseil des ministres a nommé M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Abal, démissionnaire.

#### La terreur à Budapest

ZURICH, 29. — Selon le correspondant particulier de la « Nouvelle Gazette de Zurich », à Budapest, on aurait constaté officiellement dans la capitale hongroise, au cours du mois de juin, la disparition inexplicable de 600 personnes. Bien qu'il doive certainement s'agir de nombreux attentats d'ordre politique, la police de Budapest fait remarquer que la population est dominée par un sentiment de nervosité extrême. Il suffit, par exemple, qu'une personne s'absente deux jours de son domicile, pour que sa famille craigne une disparition criminelle.

La terreur qui règne à Budapest et agit si profondément sur la population ne saurait pourtant expliquer que dans le courant d'un seul mois, 600 personnes disparaissent sans que la police puisse retrouver leur trace.

#### Les méfaits de la vague de chaleur

##### UN VILLAGE EN FLAMMES

FRIBOURG-EN-BRISGAU, 29. — Wolff. — Depuis lundi la localité de Löfelingen est en flammes. Selon les nouvelles parvenues jusqu'à maintenant, le foyer de l'incendie a pu être circonscrit. Trente-six maisons ont été la proie des flammes.

##### LE SIROCO SOUFFLE A PARIS

PARIS, 29. — Havas. — Lundi après-midi, entre deux et trois heures, un vent brûlant comparable au siroco s'est déchainé sur la ville de Paris. Cette bourrasque, qui n'a duré que quelques minutes a été d'une rare violence. Des volets et des cheminées ont été arrachés et de ce fait quelques passants ont été blessés peu grièvement.

##### 38 DEGRES A GENEVE

GENEVE, 29. — Sp. — Le record de la plus haute température à Genève, enregistré en 1870, a été dépassé hier après-midi. Voici ce qu'en dit la presse genevoise :

Nous avons battu hier de 1,9 le record du 6 juillet 1870 ; 36,4.

L'observatoire a en effet enregistré, à l'ombre, jeudi 28 juillet 1921, la température maxima de 38,3.

##### Nous aurons cette sécheresse jusqu'en 1935 !

PARIS, 29. — L'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, s'exprime ainsi, à propos des périodes de sécheresse et de pluie qui, ainsi qu'on le sait, alternent avec une assez grande régularité.

Dans les régions équatoriales, dit-il, la durée de ces oscillations est de onze années. Mais, en de nombreux endroits, le cycle est trois fois plus long.

Pour l'Europe occidentale, depuis le début du dix-neuvième siècle, quatre périodes humides et trois sèches se sont succédé à des intervalles réguliers de trente-trois à trente-cinq ans. Ce cycle se rattache à l'activité solaire, dont les soubresauts se manifestent avec une intensité particulière toutes les trois périodes de onze ans.

Cette activité est actuellement en décroissance, mais il faut considérer la moyenne calorifique du soleil et les suites des périodes de grande activité. Elles se manifestent par une diminution de l'humidité atmosphérique, ce qui a pour effet d'établir des périodes de longue sécheresse.

La période actuelle a commencé en 1918 et continuera jusqu'en 1935, avec un maximum qui s'étendra sur plusieurs années autour de 1926. Nous ne sommes donc, conclut l'abbé Moreux, qu'au début des années sèche.

On conviendra que, comme début, ce n'est vraiment pas trop mal. Que sera-ce au moment du maximum ?

La ville de St-Imer est à la veille de négocier un crédit de un million quatre cent mille francs destiné à couvrir les dettes anciennes et à parer à la crise de chômage

SAINT-IMIER, 29. — De notre corr. part. — Le Conseil général s'est réuni hier soir, à 20 heures, sous la présidence de M. Héritier, pour s'occuper du rapport du C. M. sur les tractations avec les banques pour un emprunt de consolidation.

M. Meyrat, au nom du C. M., rapporte. Il propose de négocier un crédit de 1,400,000 francs pour consolider les anciennes dettes et divers emprunts et parer à la crise de chômage actuelle.

Le C. M. s'est approché du Cartel des banques pour avoir des offres, mais celles-ci ne veulent pas en faire avant que l'assemblée de Commune ait donné l'autorisation de discuter et contracter cet emprunt. Cette nouvelle manière de traiter les affaires, attira des protestations de plusieurs membres du Conseil, entre autres de nos camarades Louis Jacot et G. Tschumi, de MM. Charmaillot, Bourquin, Héritier, etc.

Mais, vu que pour le moment, le Cartel des banques est le maître de la situation, la convocation d'une assemblée délibérante de Commune fut décidée pour le lundi 8 août, à 20 heures, à la Halle de Gymnastique.

Notre camarade Mœschler ayant demandé à la dernière séance que le C. M. fasse de pressantes démarches à Berne pour l'obtention d'une prolongation pour les chômeurs au delà de 150 jours. Ces démarches furent faites, et M. Boegli, vice-maire, donna connaissance de la réponse. D'après celle-ci, il n'en sera accordé que dans des cas extraordinairement intéressants, et le requérant devra faire preuve de moralité et avoir des autorités un certificat de bonnes mœurs.

La question du gaz revint de nouveau sur le tapis. Plusieurs conseillers se plaignent vivement de sa qualité, le samedi et le dimanche surtout.

Le C. M. fut chargé d'adresser des plaintes à la direction.

Les bains froids furent aussi l'objet de la discussion. Le vœu général est qu'on fasse les réparations nécessaires au plus vite possible, vu l'énorme quantité de baigneurs de chaque jour. Les bains appartiennent à une société, qui n'est pas riche et qui n'a fait jusqu'à maintenant que de grands sacrifices. Il faudrait, de l'avis général, que la Commune s'occupe de cette question. Il n'y est pas donné de solution momentanément.

#### UNE SERIE NOIRE

LAUSANNE, 29. — M. Luscher, fondé de pouvoir de la maison Romanel, 45 ans, marié, père d'un enfant, roulant en side-car et voulant éviter une fillette qui traversait la route, a été lancé contre un mur. Il a eu le crâne fracassé et a succombé à ses blessures.

SOLEURE, 29. — On a retrouvé hier, dans le voisinage de l'établissement de bains le corps de la dixième fillette victime du drame de lundi. Il s'agit de la petite Gerda Christen de Zuchwil.

AARAU, 29. — Un nageur encore inexpérimenté, le jeune Jean Eggpühler, s'est noyé dans l'Aar, où il s'était aventuré trop loin.

GORDOLA, 29. — Un agriculteur de Gordola a été écrasé par un char de foin qui s'est renversé sur lui. Sa femme a été grièvement blessée.

LUGANO, 29. — Un maçon occupé à des réparations au Grand Hôtel de Lugano a eu la tête prise entre le mur et le monte-charge. Elle fut complètement écrasée. La mort a été instantanée.

GOTTLIBEN (Thurgovie), 29. — M. Schiess, domestique, célibataire, qui s'était imprudemment mis à l'eau en un moment où il avait excessivement chaud, s'est noyé, pris de congestion, à proximité de l'établissement de bains, sous les yeux de ses compagnons. Toutes les recherches entreprises pour retrouver son corps ont été vaines.

MORAT, 28. — M. Louis de Wuilleret, fils de l'ancien préfet du district de la Sarine, s'est noyé dans le lac de Morat en s'y baignant. Le corps a été retrouvé ce matin.

#### Faux billets de cent francs

AUBONNE, 29. — On a arrêté et incarcéré à Aubonne un individu qui tentait de mettre en circulation des faux billets de cent francs de la Banque nationale suisse. Ils se distinguaient des billets véritables par leur format un peu plus petit et par leur couleur plus foncée.

## Chronique sportive

### Le concours national d'athlétisme de dimanche

Comme nous l'avons annoncé, cette manifestation la plus importante du pays, aura lieu samedi et dimanche prochains en notre ville. Il n'est pas exagéré de désigner ce meeting sportif comme le plus important du pays. En effet, les vainqueurs aux deux concours classiques du Pentathlon et du Décathlon auront seuls le droit de porter le titre si honorifique de champion suisse ; ce titre est attribué une fois par an et le vainqueur, s'il veut le conserver, doit le disputer annuellement.

Actuellement, grâce aux progrès accomplis en Suisse dans les sports athlétiques (à preuve la récente victoire des athlètes suisses sur la France), notre pays peut s'honorer de compter un lot imposant d'athlètes pouvant prétendre au titre si envié ; il ressort de ce fait une plus grande activité entre tous les prétendants qui annonce nécessairement une lutte amicale, il est vrai, mais combien plus serrée et plus soutenue que les années précédentes.

Si nous ne craignons de nous attirer les foudres des artistes de l'esprit et de la main-d'œuvre, nous désignerions les athlètes qui seront dans nos murs samedi et dimanche, sous le qualificatif qui leur irait certainement le mieux : « d'artistes du muscle », et pourtant il n'y aura

rien là autre chose que la certitude de pouvoir admirer nos compatriotes les plus forts de la nation, c'est-à-dire ceux qui savent le mieux courir, sauter, en longueur et en hauteur et à la perche, lancer le javelot, le disque, passer les haies, etc.

Et si l'on ajoute à cette vitalité individuelle du muscle, celle des clubs qui se disputent les courses estafettes et relais, nous assisterons à un spectacle merveilleux, digne des temps de l'Antique Grèce.

### Dimanche soir au Vélodrome

C'est dimanche soir à 8 h. 15, au Vélodrome, que se disputera le grand match de lutte libre entre Maurice Déria, champion du monde de lutte libre, Paris 1912 et 1913, et le Flamand De Roan, champion de Belgique, 1920 et 1921.

Voici les mensurations des deux adversaires :

Déria	Cou	De Roan
47 cm.	Poids	48 cm.
92 kg.	Taille	90 kg.
167 cm.	Poitrine	175 cm.
126 cm.	Cuisse	124 cm.
69 cm.	Age	68 cm.
35 ans		28 ans

L'on peut se rendre compte par ces quelques chiffres de la valeur des deux concurrents.

Si nous ajoutons que la musique militaire Les Armes-Réunies prêtera son concours et qu'il y aura concert au Vélodrome dès 7 h. 45, nul doute qu'une foule immense viendra applaudir les lutteurs et principalement notre compatriote Maurice Déria, lequel a été battu aux points le 18 juillet à Bruxelles devant une foule de 25,000 personnes.

### Les matches d'entraînement

#### du F.-C. La Chaux-de-Fonds

Pour se préparer à la prochaine saison, la première équipe du F.-C. La Chaux-de-Fonds jouera les matches d'entraînement suivants :

Samedi 20 août, à La Chaux-de-Fonds, contre Bienne I ; dimanche 28 août, à La Chaux-de-Fonds, contre Lausanne-Sports I ; dimanche 4 septembre, à Zurich, contre Grasshoppers I ; samedi 10 septembre, à La Chaux-de-Fonds, contre Sparta I, de Prague, la célèbre équipe tchèque, unanimement reconnue comme la plus forte du continent ; dimanche 11 septembre, à La Chaux-de-Fonds, contre Bâle I ; dimanche 18 septembre, à Colombier, contre Cantonal I.

#### Match de football

BERNE, 29. — Dans le match Hertha (Vienne) et Young-Boys (Berne), la partie s'est terminée par 2 à 2. Une grande foule suivit les péripéties du match.

Aux cyclistes ouvrières. — N'omettons pas de dire que la future section « Solidarité » sera mixte. Donc, camarades féminines, répondez aussi nombreuses à notre appel.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Une montre gigantesque

On peut voir à la foire et marché de Londres, qui se tient à l'Agricultural Hall, une montre gigantesque fabriquée par la Waltham Watch Company. Cette pièce curieuse, qui vaut 37,500 francs, a 42 cm. de diamètre et 138 cm. de circonférence. Pour qu'elle puisse marcher pendant 24 heures, elle est remontée toutes les 20 minutes au moyen de l'électricité.

### Fête champêtre

Le Parti socialiste, le Cercle ouvrier, ainsi que toutes ses sous-sections, organisent pour le dimanche 7 août, une grande fête champêtre avec pique-nique.

Nous donnerons tous les renseignements ultérieurement, mais nous recommandons déjà à tous nos membres de nous réserver ce dimanche.

— Le comité du Cercle, ainsi que tous les délégués de toutes les sous-sections du Cercle sont convoqués en assemblée ce soir, 29 juillet, à 20 h. 15. Ordre du jour : Organisation de la grande fête pique-nique, le 7 août.

### Les effets de la chaleur

Hier soir, vers 9 heures, de nombreuses personnes ont remarqué de subites bouffées d'air excessivement chaud, suivies immédiatement de vagues d'air très froid. Le phénomène eut son maximum d'intensité dans les environs du Crêt-du-Loche.

### Convention

Entre le F.-C. Etoile d'une part et le F.-C. La Chaux-de-Fonds, d'autre part, il est convenu ce qui suit :

Pour le F.-C. Etoile 1921, soit le dimanche 18 septembre, le F.-C. La Chaux-de-Fonds s'engage sur parole à ne pas organiser de match sur son terrain, Parc des Sports. Pour le dimanche de Pentecôte, 1922, le F.-C. Etoile s'engage également à ne pas organiser de match sur son terrain Stade d'Etoile.

Chaque fois, le lundi appartient au club qui ne dispose pas du dimanche.

La Chaux-de-Fonds, le 19 juillet 1921.

F.-C. Etoile. F.-C. La Chaux-de-Fonds.

### LE LOCLE

Voyage de la Musique militaire. — La Musique militaire se rendant à St-Maur et à Arras la semaine prochaine comprendra un effectif de 76 musiciens et 21 amis.

Une corniche qui se désagrège. — Hier matin jeudi, vers 7 heures, un bloc de pierre d'une quarantaine de kilos s'est détaché de la corniche de l'immeuble n° 17, rue de France, dit le « Six de Carreau », et est venu, d'une hauteur de 12 mètres environ, se briser sur le trottoir. Une personne se rendant à son travail passait au même instant ; elle ne fut heureusement pas atteinte, mais éprouva une émotion bien compréhensible.

Des fissures se révélant autour de l'ouverture produite dans la corniche, et d'autres blocs menaçant ainsi de tomber, un barrage a été établi devant le bâtiment pour éviter tout accident.

## Pour les russes affamés

Les pires nouvelles nous arrivent sur les proportions et le caractère de la famine et des épidémies frappant des millions de paysans russes.

Par suite de la sécheresse dans toutes les régions de la Volga ainsi que dans une partie du Sud de la Russie, les récoltes ont été complètement perdues. La chaleur torride non seulement a brûlé les champs, mais a desséché les puits et les rivières. De nombreux villages brûlent, le bétail a été tué pour être mangé. Tout le Sud-Est de la Russie, comprenant une population de plusieurs dizaines de millions, est atteint d'une famine horrible.

D'après la « Pravda », plus de 20 millions de la population, pris de panique, se dispersent de tous côtés. Les réfugiés se nourrissent d'herbe, de mousse, d'écorce d'arbres. Par crainte de réquisitions, n'ayant pas fait de réserves, ces multitudes énormes et misérables abandonnant leurs demeures et leurs champs, errent dans les plaines russes, comme des troupeaux de bêtes traquées.

La catastrophe est si grande que pour la conjurer, pour sauver de la mort certaine des millions de vies humaines, il faudrait l'aide efficace et le concours effectif de tous les pays du monde civilisé. Il n'est pas possible d'admettre que les peuples assistent indifférents à cette calamité sans égale qui frappe ce pays, qu'ils laissent à un sort affreux cette immense Russie dont l'avenir est intimement lié à la sécurité et à la prospérité des autres nations.

Ce n'est pas le moment de discuter de système social et de cacher son égoïsme ou son indifférence derrière des considérations politiques. Le fait terrible est là, dépassant encore les horreurs de la guerre: trente millions d'êtres humains, voués à la plus effrayante des tortures, à la famine.

Le Comité directeur du P. S. S. et le Comité fédéral de l'Union syndicale invitent toutes les sections à organiser des collectes en argent et en habits et lingerie. Le produit sera adressé au comité spécial constitué à Moscou et que Maxime Gorki lui-même vient patronner à Berlin. Nous suivrons en cela l'exemple de nos braves camarades autrichiens infiniment plus éprouvés que nous encore et qui cependant n'ont pas hésité à organiser chez eux une action d'entraide en faveur des Russes affamés.

Il faut que le prolétariat suisse atteint par le chômage montre qu'il n'entend pas cependant que 30 millions d'hommes, de femmes et d'enfants

soient voués à la pire des morts, sans avoir fait quelque chose pour les sauver.

L'argent servira particulièrement à fournir des médicaments et des vivres. Les habits seront dirigés sur Moscou. Un avis ultérieur dira à quelle adresse il faudra envoyer ces derniers en Suisse. L'argent doit être expédié à la caisse du P. S. S., au compte de chèque postal III 1930, en spécifiant bien qu'il s'agit de l'aide aux Russes affamés.

Un comité central suisse composé de trois délégués de l'Union syndicale et de trois du P. S. S. s'adjoindra la collaboration de comités cantonaux pour prendre en mains la propagande, l'organisation pratique de la collecte et l'expédition des dons reçus.

Nous donnerons prochainement des informations à ce sujet.

## Camarades travailleurs!

Nous comptons sur votre esprit de solidarité pour tout mettre en œuvre afin de lutter contre une catastrophe telle que seul le moyen-âge en vit de pareille. Comités cantonaux et locaux, nous comptons sur votre zèle pour que cet appel soit entendu et donne des résultats pratiques sans tarder.

Comité directeur du P. S. S.  
Comité fédéral de l'Union syndicale.

Maxime Gorky fait un appel désespéré en faveur du peuple russe qui meurt de famine. Il a mille fois raison. Mais alors, pourquoi le gouvernement russe des Soviets, qui prétend vouloir libérer les peuples, a-t-il fait envahir la Géorgie par son armée rouge contre le gré du peuple géorgien? Pourquoi attaque-t-il avec la même armée le peuple ukrainien qui veut être indépendant de lui? Laissez d'abord tranquilles les peuples qui ne veulent pas de votre oppression, afin qu'on puisse soulager vos misères sans avoir le cœur trop gros!

A. FORIÉL.

## Lettre de Granges

## Aux camarades ouvriers romands

Nous sommes à la veille des élections, car samedi 30 et dimanche 31 juillet courant, nous avons à élire le Conseil communal. A cette heure grave se pose une question: Pour qui devons-nous voter? Devons-nous marcher dans les rangs de ceux qui, à tort ou à raison, et pour des motifs de moindre importance, congédient leurs ouvriers et de ce fait imposent aux familles de ceux-ci des privations innombrables, puisque les se-

cours de chômage suffisent tout simplement à ne pas laisser crever de faim ceux qui sont tenus d'y avoir recours? (Pendant ce temps, messieurs les patrons vivent dans l'abondance et dorment sur leurs capitaux.)

Devons-nous accorder nos suffrages à ceux qui ont été favorisés par le sort et qui profitent de la situation plus ou moins aisée dans laquelle ils se trouvent pour nuire à leurs camarades ouvriers et les mépriser à chaque occasion?

Irons-nous enfin déposer dans l'urne la liste de ceux qui, par de belles paroles, cherchent à détourner leurs camarades socialistes, et, le bandeau sur les yeux, les transportent vers un pays où ne règne que la violence?

Certes, non! Nous irons en masse déposer la liste sociale-démocratique dans l'urne, car il est nécessaire que nous ayons dans l'administration communale des hommes qui connaissent la vie des ouvriers de nos jours. C'est avec eux seuls que nous pourrions espérer voir la Commune faire les différentes réformes urgentes et nécessaires pour soulager les souffrances de la classe ouvrière et remédier à toutes les injustices dont nous sommes les victimes de la part de la classe capitaliste et bourgeoise.

Tous à l'urne et pas de panachage, si nous tenons à voir triompher la noble cause que nous défendons.

Le Comité du groupe socialiste romand.

## JURA BERNOIS

PORRENTROY. — Les examens de maturité à l'École cantonale se sont terminés ce matin. Quatorze élèves ont subi ces épreuves, onze en section littéraire et trois en section réelle.

Ces épreuves ont donné d'excellents résultats comme cela apparaît du reste dans le classement obtenu par les candidats. Le collège des examinateurs était présidé par M. le Dr Otto Schulthess, professeur.

Classement des candidats:  
Section littéraire: 1<sup>re</sup> note, M<sup>lle</sup> Lièvre Lucienne, M<sup>lle</sup> Farine Georges, Poupon Paul. 2<sup>me</sup> note, M<sup>lle</sup> Boilat Arthur, Brun Alfred, Houlmann Henri, Kaufmann Charles, Terrier Frédéric, Schmid Otto, Wilhelm Raymond. 3<sup>me</sup> note, M. Barthe Gervais.

Section réelle: 1<sup>re</sup> note, M<sup>lle</sup> Barthe Louis, Dietlin Jean. 2<sup>me</sup> note, M. Widolf Jean.

M. Louis Barthe a obtenu le maximum de 66 points, soit la note 6 pour toutes les branches.

Nous félicitons tous ces jeunes gens et leur souhaitons plein succès pour la suite de leurs études.

On peut une fois de plus faire valoir la haute

importance de notre école supérieure cantonale, qui devrait être accessible à tous les enfants doués, aussi bien fortunés que sans le sou.

Mais tel n'est pas le cas, paraît-il. Ainsi, nous raconte-t-on, le printemps dernier, aux examens d'admission, des enfants des écoles primaires, les enfants de pauvres diables, bien doués, se voyaient la porte close malgré de meilleures notes que d'autres enfants aux parents à galette, parce que les places disponibles étaient restreintes, disait-on. Donc raison de plus pour recevoir des élèves capables de devenir quelque chose dans la vie et non pas seulement des fils à papa qui souvent sont des fruits secs. (Argus.)

## CANTON DE NEUCHÂTEL

## NEUCHÂTEL

Parti socialiste. — Assemblée générale, samedi 30 juillet, à 20 heures, au Monument.

Chaque camarade doit faire l'impossible pour assister à cette importante assemblée, dans laquelle il sera discuté de l'organisation d'une journée socialiste dans la capitale, le 28 août prochain.

Les temps actuels sont difficiles et pénibles pour la classe ouvrière, il s'agit donc de se serrer les coudes et de faire front à la réaction qui vous étirent et vous rabaisse au temps de l'esclavage.

Ouvrier de toute condition, organise-toi sous les plis du drapeau rouge; là seul est ton salut.

Chaque membre inscrit au parti doit faire une recrue pour le parti et un abonné à la « Sentinelle ».

Donc tous à l'œuvre pour la libération de ceux qui souffrent et peinent journellement.

Formation d'une section de cyclistes. — Les Neuchâtelois ne veulent pas être les derniers à avoir leur section de cyclistes. Déjà quelques camarades se sont réunis pour sa formation et invitent tous les cyclistes du parti à se rencontrer jeudi 4 août, à 20 heures, au Monument, pour sa constitution définitive.

## LE LOCLE

Bibliothèque. — La Bibliothèque du Collège sera ouverte les samedis 30 juillet, 20 et 27 août.

Pour les chômeurs. — La deuxième souscription (mois de juin) organisée parmi les membres de la Société pédagogique du district du Locle, en faveur des caisses de chômage, a produit 870 fr. Cette somme a été répartie comme suit: 1. Fonds cantonal d'entraide aux chômeurs: 443 fr.; 2. Caisse communale de chômage de Locle-Ville: 427 francs.

me parut longue et plus d'une fois j'allai soulever le linge qui recouvrait la terrine.

— Tu vas faire prendre froid à la pâte, disait mère Barberin, et elle leva mal.

Mais elle levait bien, et de place en place se montraient des renflements, des sortes de bouillons qui venaient crever à la surface. De toute la pâte en fermentation se dégageait une bonne odeur d'œufs et de lait.

— Casse de la bourrée, me disait-elle; il nous faut un bon feu clair, sans fumée.

Enfin, la chandelle fut allumée.

— Mets du bois au feu! me dit-elle.

Il ne fut pas nécessaire de me répéter deux fois cette parole que j'attendais avec tant d'impatience. Bientôt une grande flamme monta dans la cheminée et sa lueur vacillante emplît la cuisine.

Alors mère Barberin décrocha de la muraille la poêle à frire et la posa au-dessus de la flamme.

— Donne-moi le beurre.

Elle en prit, au bout de son couteau, un morceau gros comme une petite noix et le mit dans la poêle, où il fondit en grésillant.

Ah! c'était vraiment une bonne odeur qui chatouillait d'autant plus agréablement notre palais que depuis longtemps nous ne l'avions pas respirée.

C'était aussi une joyeuse musique que celle produite par les grésillements et les sifflements, du beurre.

Cependant, si attentif que je fusse à cette musique, il me sembla entendre un bruit de pas dans la cour.

Qui pouvait venir nous déranger à cette heure? Une voisine sans doute, pour nous demander du feu.

Je ne m'arrêtais pas à cette idée, car mère Barberin qui avait plongé la cuiller à pot dans la terrine, venait de faire couler dans la poêle une nappe de pâte blanche, et ce n'était pas le moment de se laisser aller aux distractions.

Un bâton heurta le seuil, puis aussitôt la porte s'ouvrit brusquement.

— Qui est là? demanda mère Barberin sans se retourner.

Un homme était entré, et la flamme qui l'avait éclairé en plein m'avait montré qu'il était vêtu d'une blouse blanche et qu'il tenait à la main un gros bâton.

— On était donc la fête ici? Ne vous gênez pas, dit-il d'un ton rude.

— Ah! mon Dieu! s'écria mère Barberin, en posant vivement sa poêle à terre, c'est toi, Jérôme?

Puis me prenant par le bras, elle me poussa vers l'homme qui s'était arrêté sur le seuil.

— C'est ton père.

## II

## Un père nourricier

Je m'étais approché pour l'embrasser à mon tour, mais du bout de son bâton il m'arrêta:

— Qu'est-ce que c'est que celui-là? Tu m'avais dit...

— Eh bien, oui, mais... ce n'était pas vrai, parce que...

— Ah! pas vrai, pas vrai.

Il fit quelques pas vers moi son bâton levé et instinctivement je reculai.

Qu'avais-je fait? De quoi étais-je coupable? Pourquoi cet accueil lorsque j'allais à lui pour l'embrasser.

Je n'eus pas le temps d'examiner ces diverses questions qui se pressaient dans mon esprit troublé.

— Je vois que vous faisiez mardi gras, dit-il, ça se trouve bien, car j'ai une solide faim.

Qu'est-ce que tu as pour souper?

— Je faisais des crêpes.

— Je vois bien; mais ce n'est pas des crêpes que tu vas donner à manger à un homme qui a dix lieues dans les jambes.

— C'est que je n'ai rien; nous ne t'attendions pas.

— Comment rien; rien à souper?

Il regarda autour de lui.

— Voilà du beurre.

Il leva les yeux au plafond à l'endroit où l'on accrochait le lard autrefois; mais depuis longtemps le crochet était vide; et à la poutre pendait seulement maintenant quelques glanes d'ail et d'oignons.

— Voilà de l'oignon, dit-il, en faisant tomber une glane avec son bâton; quatre ou cinq oignons, un morceau de beurre et nous aurons une bonne soupe. Retire ta crêpe et fricasse-nous les oignons dans la poêle.

Retirer la crêpe de la poêle! mère Barberin ne répliqua rien. Au contraire, elle s'empressa de faire ce que son homme demandait, tandis que celui-ci s'asseyait sur le banc qui était dans le coin de la cheminée.

Je n'avais pas osé quitter la place où le bâton m'avait amené; appuyé contre la table, je regardais.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années environ, au visage rude, à l'air dur; il portait la tête inclinée sur l'épaule droite par suite de la blessure qu'il avait reçue, et cette difformité contribuait à rendre son aspect peu rassurant.

Mère Barberin avait replacé la poêle sur le feu.

(A suivre).

# GRAND FEUILLETON

DE

## „LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

## SANS FAMILLE

par

Hector MALOT

PREMIERE PARTIE

## I

## Au village

Je suis un enfant trouvé.

Mais jusqu'à huit ans j'ai cru que, comme les autres enfants, j'avais une mère, car lorsque je pleurais, une femme me serrait si doucement dans ses bras en me berçant, que mes larmes s'arrêtaient de couler.

Jamais je ne me couchais dans mon lit sans qu'une femme vint m'embrasser, et, quand le vent de décembre collait la neige contre les vitres blanchies, elle me prenait les pieds entre ses deux mains et elle restait à me les réchauffer en me chantant une chanson, dont je retrouve encore dans ma mémoire l'air et quelques paroles.

Quand je gardais notre vache le long des chemins herbus ou dans les brandes, et que j'étais surpris par une pluie d'orage, elle accourait devant de moi et me forçait à m'abriter sous son juvon de laine relevé qu'elle me ramenait sur la tête et sur les épaules.

Enfin, quand j'avais une querelle avec un de mes camarades, elle me faisait conter mes chagrins, et presque toujours elle trouvait de bonnes paroles pour me consoler ou me donner raison.

Par tout cela et par bien d'autres choses encore, par la façon dont elle me parlait, par la façon dont elle me regardait, par ses caresses, par la douceur qu'elle mettait dans ses gronderies, je croyais qu'elle était ma mère.

Voici comment j'appris qu'elle n'était que ma nourrice.

Mon village, ou pour parler plus justement, le village où j'ai été élevé, car je n'ai pas eu de village à moi, pas de lieu de naissance, pas plus que je n'ai eu de père et de mère, le village enfin où j'ai passé mon enfance se nomme Chavanon; c'est l'un des plus pauvres du centre de la France.

Cette pauvreté, il la doit non à l'apathie ou à la paresse de ses habitants, mais à sa situation même dans une contrée peu fertile. Le sol n'a pas de profondeur, et pour produire de bonnes récoltes, il lui faudrait des engrais ou des amendements qui manquent dans le pays. Aussi n'y rencontre-t-on (ou tout au moins n'y rencontrait-on à l'époque dont je parle) que peu de champs cultivés, tandis qu'on y voit partout de vastes étendues de brandes dans lesquelles ne croissent que des bruyères et des genêts. Là où les brandes cessent, les landes commencent; et sur ces landes élevées les vents après rabougrissent les maigres bouquets d'arbres qui dressent çà et là leurs branches tordues et tourmentées.

Pour trouver de beaux arbres, il faut abandonner les hauteurs et descendre dans les plis du terrain sur les bords des rivières, ou dans d'étroites prairies poussent de grands châtaigniers et des chênes vigoureux.

C'est dans un de ces replis de terrains sur les bords d'un ruisseau qui va perdre ses eaux rapides dans un des affluents de la Loire, que se dresse la maison où j'ai passé mes premières années.

Jusqu'à huit ans, je n'avais jamais vu d'homme dans cette maison; cependant ma mère n'était pas veuve, mais son mari qui était tailleur de pierre, comme un grand nombre d'autres ouvriers de la contrée, travaillait à Paris, et il n'était pas revenu au pays depuis que j'étais en âge de voir ou de comprendre ce qui m'entourait. De temps en temps seulement, il envoyait de ses nouvelles par un de ses camarades qui rentrait au village.

— Mère Barberin, votre homme va bien; il m'a chargé de vous dire que l'ouvrage marche, et de

## Amateurs Photographes

Arrivée d'un joli choix d'appareils à films et à plaques, depuis fr. 16.50

Plaques en tous genres et bon marché

Papiers, Globes rouges depuis fr. 3.—

Châssis, Cuves de lavages

Accessoires en tous genres

Nous donnons tous les conseils et renseignements aux débutants 175

### DROGUERIE GÉNÉRALE S.A.

## TOURBE

La Société Coopérative Suisse de la Tourbe en liquidation, chantier des Ponts-de-Martel, offre à vendre sur ses marais de la tourbe malaxée et à la main par petites et grandes quantités, à prendre sur placé ou rendue à domicile.

P7498Le 6806

S'adresser à M. Ulysse Brunner, Ponts-de-Martel.

## Buvez le „Stimulant“

APÉRITIF AU VIN ET QUINQUINA 8856

## Grande Vente de Fin de Saison

aux nouveaux prix

Au lieu de faire une liquidation partielle comme les années passées, nous vendons tous nos articles de saison, par cette vente, à des prix extrêmement bas, pour débarrasser ces marchandises, au lieu de les conserver pour l'année prochaine.

Avant de faire vos achats ailleurs, rendez-vous compte de nos prix, et je suis persuadé que vous achèterez chez **ACHILLE**. Cette vente est réelle, vous verrez les anciens prix marqués, et on vous fait un prix nouveau pour débarrasser la marchandise.

Il y a des articles dans tous les rayons

Chaussures - Confections - Lingerie et Bonneterie

Entrée libre! PROFITEZ! Que ça se dise!

SEULEMENT CHEZ

# ACHILLE

10, RUE NEUVE, 10 268

Ci-devant: Magasin de Soldes et Occasions

## Société de Consommation LA CHAUX-DE-FONDS

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

### Assemblée générale ordinaire

pour le mercredi 3 août 1921 à 20 1/2 heures

Salle du Tribunal (Hôtel de Ville) 1<sup>er</sup> étage

ORDRE DU JOUR:

- Lecture du procès-verbal de l'Assemblée du 3 août 1920 et de l'Assemblée extraordinaire du 27 mai 1921;
- Nomination des scrutateurs;
- Rapport administratif sur l'exercice 1920-1921;
- Rapport des contrôleurs;
- Résolution de renonciation, au profit d'une augmentation de la ristourne aux consommateurs, de la part des bénéfices de l'exercice social 1920-1921 statutairement attribuée aux deux fonds de réserve.
- Nomination de 3 membres du Conseil d'administr. (art. 23).
- Nomination de 3 vérificateurs de comptes (art. 30).

Tout sociétaire qui voudra assister à l'Assemblée générale devra, 48 heures au moins avant l'ouverture de l'Assemblée, déposer au bureau de la société ses actions, en échange desquelles il lui sera délivrée une carte d'admission (art. 18). Ce bureau, Parc 54, 1<sup>er</sup> étage, sera ouvert pour cette opération du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août, chaque jour de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires dès ce jour au bureau de la société. 283

## Chambre haute

Dans maison neuve, à l'ouest de la ville, à louer belle chambre haute, entrée indépendante.

S'adresser: Gérance des immeubles communaux. Juventat.

269

## Marcel Jacot

Tapisier-Décorateur

Serre 8 - Téléph. 15.51

### Rideaux 8913

## Restaurant des Endroits

Dimanche 31 Juillet, dès 14 heures

# Grande Fête Champêtre

organisée par

### L'Orchestre du Cercle Ouvrier LA SYMPHONIE

donné par la Fanfare Ouvrière

## Concert

Union Instrumentale, St-Imier

Répartition aux jeux de boules

Roues aux millions - Attractions diverses

Consommations de premier choix

302 Se recommandent, Le tenancier et la société.

## Parc des Sports (Charrière)

Samedi 30 et Dimanche 31 juillet 1921

### Championnats suisses d'athlétisme léger

(Concours multiples)

## Deuxième journée suisse d'estafettes

Nombreux champions et records suisses

Samedi 31 juillet, à 15 h.: Ouverture des concours.

Dimanche 31 juillet, dès 7 h.: Continuation des concours

Dimanche après-midi, dès 14 h.: Fin des concours

Courses d'estafettes et relais. Grand match de Basket-Ball (Deux équipes féminines)

Proclamat. des champions. Distribut. des prix sur le terrain de jeu

### Au Stand d'athlétisme: Samedi 30 juillet, dès 20 h.

### Soirée dansante

Orchestre Wasserfallen, perm. tardive

Entrées: Messieurs fr. 0.90; Dames fr. 0.60

Dimanche 31 juillet, dès 20 h.: Entrée. Messieurs fr. 1.80, Dames fr. 0.80, danse comprise. 292

## Biscuits LEUBA

pour gourmets, parents, enfants, visites, malades, chômeurs, excursions, pique-niques, etc., etc. 27

Le plus grand choix en marchandise fraîche de 1<sup>re</sup> qualité

Prix sans concurrence Gros et détail

Vente au dépôt: Rue du Parc 14

et tous les mercredis et samedis sur

la Place du Marché (En face de la Boucherie Metzger)

## MODES E. Gruber

NEUCHÂTEL

Rue du Seyon, 14b.

Tissus - Toilerie - Lingerie - Sous-vêtements - Beau choix de Tabliers - Bretelles. 9813

TIMBRES ESCOMPTE NEUCHÂTELOIS.

Pour fin de saison

Grand choix de Chapeaux soie, paille, tulle et dentelle

depuis fr. 10.— 7591

## RECHOL DENTIFRICE

particulièrement recommandé pour désinfecter la bouche et les dents; rend la peau blanche, rafraîchit l'haleine et empêche la carie des dents. Prix: fr. 0.85 et 1.20. 9974

DENTIFRICES: Topeco, fr. 1.15; Odol, 1.25; Serodent, 1.—; Botot, 1.—; D' Pierre, 1.40; Entymol, 2.—; Tribol, 1.20; Golgathe, 2.—; Gibbs, 1.20; Kenatt, 1.50, etc.

A la Parfumerie J. RECH, La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert 58 (entrée rue du Balancier). — Même maison à BIENNE et VEVEY.

## Boucherie SCHWEIZER

Place de l'Hôtel-de-Ville 300

offre à sa bonne clientèle

Boeuf du pays extra, Veau, Porc, Agneau

Spécialité:

Saucisse à la viande de porc, à fr. 2.80 le 1/2 kilo.

Saucisse de campagne, à fr. 1.90 le 1/2 kilo.

ON PORTE A DOMICILE TÉLÉPHONE 5.01

Se recommande.

## Pousse-pousse + DAMES +

On demande à acheter d'occasion un pousse-pousse en bon état. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 252

trouvéront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6303, Genève. 9446

## AU TIGRE ROYAL

W. MORITZ, Chapelier spécialiste

15, Léopold-Robert, 15

A côté de l'Hôtel de la Fleur-de-Lys

Offre un

# Choix superbe de CASQUETTES

TISSUS ANGLAIS 299

Dernière Nouveauté

mise en vente à Prix sans concurrence

### 4.80, 5.60, 7.50, etc.

5% S. E. N. & J.

vous remettre l'argent que voilà; voulez-vous compter?

C'était tout. Mère Barberin se contentait de ces nouvelles; son homme était en bonne santé; l'ouvrage donnait; il gagnait sa vie.

De ce que Barberin était resté si longtemps à Paris, il ne faut pas croire qu'il était en mauvaise amitié avec sa femme. La question de désaccord n'était pour rien dans cette absence. Il demeurait à Paris parce que le travail l'y retenait; quand il serait vieux, il reviendrait vivre près de sa vieille femme, et avec l'argent qu'il aurait amassé, ils seraient à l'abri de la misère pour le temps où l'âge leur aurait enlevé la force.

Un jour de novembre, comme le soir tombait, un homme, que je ne connaissais pas, s'arrêta devant notre barrière. J'étais sur le seuil de la maison occupé à casser une bourrée. Sans pousser la barrière, mais en levant sa tête par-dessus en me regardant, l'homme me demanda si ce n'était pas là que demeurait la même Barberin.

Je lui dis d'entrer.

Il poussa la barrière qui cria dans sa hart, et à pas lents il s'avança vers la maison.

Jamais je n'avais vu un homme aussi crotté; des plaques de boue, les unes encore humides, les autres déjà sèches, le couvraient des pieds à la tête, et à le regarder l'on comprenait que depuis longtemps il marchait dans les mauvais chemins.

Au bruit de nos voix, mère Barberin accourut, et au moment où il franchissait notre seuil, elle se trouva face à face avec lui.

— J'apporte des nouvelles de Paris, dit-il.

C'étaient là des paroles bien simples et qui déjà plus d'une fois avaient frappé nos oreilles, mais le ton avec lequel elles furent prononcées ne ressemblait en rien à celui qui autrefois accompagnait les mots: « Votre homme va bien, l'ouvrage marche. »

— Ah! mon Dieu! s'écria mère Barberin, en joignant les mains, un malheur est arrivé à Jérôme.

— Eh bien, oui, mais il ne faut pas vous rendre malade de peur; votre homme a été blessé, voilà la vérité; seulement il n'est pas mort. Pourtant il sera peut-être estropié. Pour le moment, il est à l'hôpital. J'ai été son voisin de lit, et comme je rentrais au pays il m'a demandé de vous conter la chose en passant. Je ne peux pas m'arrêter, car j'ai encore trois lieues à faire et la nuit vient vite.

Mère Barberin qui voulait en savoir plus long pria l'homme de rester à souper; les routes étaient mauvaises; on parlait de loups qui s'étaient montrés dans les bois; il repartirait le lendemain matin.

Il s'assit dans le coin de la cheminée et tout

en mangeant, il nous raconta comment le malheur était arrivé: Barberin avait été à moitié écrasé par des échafaudages qui s'étaient abattus, et comme on avait prouvé qu'il ne devait pas se trouver à la place où il avait été blessé, l'entrepreneur refusait de lui payer aucune indemnité.

— Pas de chance, le pauvre Barberin, dit-il, pas de chance; il y a des malins qui auraient trouvé là-dedans un moyen de se faire faire des rentes, mais votre homme n'aura rien.

Et tout en s'échant les jambes de son pantalon qui devenait raide sous leur enduit de boue durcie, il répétait ce mot: « pas de chance » avec une peine sincère, qui montrait que pour lui, il se fût fait volontiers estropier dans l'espérance de gagner ainsi de bonnes rentes.

— Pourtant, dit-il en terminant son récit, je lui ai donné le conseil de faire un procès à l'entrepreneur.

— Un procès, cela coûte gros.

— Oui, mais quand on le gagne!

Mère Barberin aurait voulu aller à Paris, seulement c'était une terrible affaire qu'un voyage si long et si coûteux.

Le lendemain matin nous descendîmes au village pour consulter le curé. Celui-ci ne voulut pas la laisser partir sans savoir avant si elle pouvait être utile à son mari. Il écrivit à l'aumônier de l'hôpital où Barberin était soigné, et quelques jours après il reçut une réponse, disant que mère Barberin ne devait pas se mettre en route, mais qu'elle devait envoyer une certaine somme d'argent à son mari, parce que celui-ci allait faire un procès à l'entrepreneur chez lequel il avait été blessé.

Les journées, les semaines s'écoulèrent et de temps en temps il arriva des lettres qui toutes demandaient de nouveaux envois d'argent; la dernière, plus pressante que les autres, disait que s'il n'y avait plus d'argent, il fallait vendre la vache pour s'en procurer.

Ceux-là seuls qui ont vécu à la campagne avec les paysans savent ce qu'il y a de détresses et de douleurs dans ces trois mots: « vendre la vache ».

Pour le naturaliste, la vache est un animal ruminant; pour le promeneur, c'est une bête qui fait bien dans le paysage lorsqu'elle lève au-dessus des herbes son mufle humide de rosée; pour l'enfant des villes, c'est la source du café au lait et du fromage à la crème; mais, pour le paysan, c'est bien plus et bien mieux encore. Si pauvre qu'il puisse être et si nombreuse que soit sa famille, il est assuré de ne pas souffrir de la faim tant qu'il a une vache dans son étable. Avec une longe ou même avec une simple hart nouée autour des cornes, un enfant promène la

vache le long des chemins herbus, là où la pâture n'appartient à personne, et le soir la famille entière a du beurre dans sa soupe et du lait pour mouiller ses pommes de terre: le père, la mère, les enfants, les grands comme les petits, tout le monde vit de la vache.

Nous vivions si bien de la nôtre, mère Barberin et moi, que jusqu'à ce moment je n'avais presque jamais mangé de viande. Mais ce n'était pas seulement notre nourrice qu'elle était, c'était encore notre camarade, notre amie, car il ne faut pas s'imaginer que la vache est une bête stupide, c'est au contraire un animal plein d'intelligence et de qualités morales d'autant plus développées qu'on les aura cultivées par l'éducation. Nous caressions la nôtre, nous lui parlions, elle nous comprenait, et de son côté, avec ses grands yeux ronds pleins de douceur, elle savait très bien nous faire entendre ce qu'elle voulait ou ce qu'elle ressentait.

Enfin nous l'aimions et elle nous aimait, ce qui est tout dire.

Pourtant il fallut s'en séparer, car c'était seulement par « la vente de la vache » qu'on pouvait satisfaire Barberin.

Il vint un marchand à la maison et, après avoir bien examiné la Roussette, après l'avoir longuement palpée en secouant la tête d'un air mécontent, après avoir dit et répété cent fois qu'elle ne lui convenait pas du tout, que c'était une vache de pauvres gens qu'il ne pourrait pas revendre, qu'elle n'avait pas de lait, qu'elle faisait du mauvais beurre, il a fini par dire qu'il voulait bien la prendre, mais seulement par bonté d'âme et pour obliger mère Barberin qui était une brave femme.

La pauvre Roussette, comme si elle comprenait ce qui se passait, avait refusé de sortir de son étable et s'était mise à meugler.

— Passe derrière et chasse-la, m'avait dit le marchand en me tendant le fouet qu'il portait passé autour de son cou.

— Pour ça non, avait dit la mère Barberin.

Prenant la vache par la longe, elle lui avait parlé doucement.

— Allons, ma belle, viens, viens.

Et Roussette n'avait plus résisté; arrivée sur la route, le marchand l'avait attachée derrière sa voiture, et il avait bien fallu qu'elle suivît le cheval.

Nous étions rentrés dans la maison. Mais longtemps encore nous avions entendu ses beuglements.

Plus de lait, plus de beurre. Le matin un morceau de pain; le soir des pommes de terre au sel.

Le mardi gras arriva justement peu de temps après la vente de Roussette; l'année précédente, pour le mardi gras, mère Barberin m'avait fait

un régal avec des crêpes et des beignets; et j'en avais mangé, tant mangé qu'elle en avait été tout heureuse.

Mais alors nous avions Roussette, qui nous avait donné de lait pour délayer la pâte et le beurre pour mettre dans la poêle.

Plus de Roussette, plus de lait, plus de beurre, plus de mardi gras; c'était ce que je m'étais dit tristement.

Cependant mère Barberin m'avait fait une surprise; bien qu'elle ne fût pas emprunteuse, elle avait demandé une tasse de lait à l'une de nos voisines, un morceau de beurre à une autre et quand j'étais rentré, vers midi, je l'avais trouvée en train de verser de la farine dans un grand poëlon en terre.

— Tiens! de la farine, dis-je en m'approchant.

— Mais oui, fit-elle en souriant, c'est bien de la farine, mon petit Remi, de la belle farine de blé; tiens, vois comme elle fleurit bon.

Si j'avais osé, j'aurais demandé à quoi devait servir cette farine; mais précisément parce que j'avais grande envie de le savoir, je n'osais pas en parler. Et puis d'un autre côté je ne voulais pas dire que je savais que nous étions au mardi gras pour ne pas faire de la peine à mère Barberin.

— Qu'est-ce qu'on fait avec de la farine? dit-elle me regardant.

— Du pain.

— Et puis encore?

— De la bouillie.

— Et puis encore?

— Dame... Je ne sais pas.

— Si tu sais; seulement comme tu es un bon petit garçon, tu n'oses pas le dire. Tu sais que c'est aujourd'hui mardi gras, le jour des crêpes et des beignets. Mais comme tu sais aussi que nous n'avons ni beurre, ni lait, tu n'oses pas en parler. C'est vrai ça?

— Oh! mère Barberin.

— Comme d'avance j'avais deviné tout cela, je me suis arrangée pour que mardi gras ne te fasse pas vilaine figure. Regarde dans la huche. Le couvercle levé, et il le fut vivement, j'aperçus le lait, le beurre, des œufs et trois pommes.

— Donne-moi les œufs, me dit-elle, et pendant que je les casse, pèle les pommes.

Pendant que je coupais les pommes en tranches, elle cassa les œufs dans la farine et se mit à battre le tout, en versant dessus, de temps en temps, une cuillerée de lait.

Quand la pâte fut délayée, mère Barberin posa la terrine sur les cendres chaudes, et il n'y eut plus qu'à attendre le soir, car c'était à notre souper que nous devions manger les crêpes et les beignets.

Pour être franc, je dois avouer que la journée